

**МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ  
КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ УНІВЕРСИТЕТ  
ІМЕНІ ТАРАСА ШЕВЧЕНКА  
Навчально-науковий інститут філології**

**Дмитро БРИТВІН**

**ІСТОРІЯ ТА ДІАЛЕКТОЛОГІЯ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ:  
НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК  
(ЧАСТИНА 1: ІСТОРІЯ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ)**

**HISTOIRE ET DIALECTOLOGIE DE LA LANGUE  
FRANÇAISE : MANUEL  
(PARTIE 1: HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE)**

**Київ – 2026**

**Рецензенти:**

**Бурбело Валентина Броніславівна**, доктор філологічних наук, професор, професор кафедри романської філології Навчально-наукового інституту філології Київського національного університету імені Тараса Шевченка;

**Косович Ольга Василівна**, доктор філологічних наук, професор, завідувач кафедри романо-германської філології та професійної комунікації Тернопільського національного педагогічного університету імені Володимира Гнатюка

*Затверджено Вченою радою*

*Навчально-наукового інституту філології*

*Київського національного університету імені Тараса Шевченка*

*(протокол № 9 від 31.03. 2026 р.)*

**Бритвін Д. В.**

Історія та діалектологія французької мови: навчальний посібник (Частина 1: Історія французької мови) / Д. В. Бритвін. – Київ : Навчально-науковий інститут філології, 2026. – 112 с.

Посібник призначений для студентів закладів вищої освіти філологічного профілю, які вивчають французьку мову. Його метою є формування цілісного уявлення про історичний розвиток французької мови від латинської основи до сучасного етапу з урахуванням фонетичних, морфологічних, лексичних і соціолінгвістичних змін. Матеріали посібника можуть використовуватися під час аудиторної та самостійної роботи в межах курсів з історії французької мови, лексикології, стилістики тощо.

**УДК 811.133.1'01**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Partie 1. L’histoire de la langue française : introduction à la discipline</b> .....	8
1.1 L’histoire de la langue française comme discipline des sciences du langage.....	8
1.2 Changements linguistiques internes et facteurs externes.....	9
1.3 Les grandes périodisations de l’histoire de la langue française.....	10
Activités pratiques (Partie 1).....	14
<b>Partie 2. Le latin et la période gallo-romane : les origines du français</b> .....	17
2.1 La Gaule avant et pendant la romanisation : substrat gaulois et diffusion du latin.....	17
2.2 Le latin vulgaire et la formation du gallo-roman.....	18
2.3 La germanisation de la Gaule : le superstrat franc et la transition vers l’ancien français.....	20
Activités pratiques (Partie 2).....	22
<b>Partie 3. L’ancien français (IX–XIII siècles)</b> .....	24
3.1 Cadre historique et sociolinguistique de l’ancien français.....	24
3.2 La diversité dialectale de l’ancien français : langues d’oïl et langues d’oc.....	26
3.3 Les principales caractéristiques phonétiques de l’ancien français.....	28
3.4 La grammaire de l’ancien français.....	32
3.5 Textes et genres de l’ancien français.....	39
Activités pratiques (Partie 3) .....	41
<b>Partie 4. Le moyen français (XIVe–XVIe siècles)</b> .....	46
4.1 Cadre historique et sociolinguistique du moyen français.....	46
4.2 La phonétique du moyen français.....	48
4.3 Le lexique du moyen français.....	50

4.4 La grammaire du moyen français.....	52
4.5 Les textes du moyen français.....	54
Activités pratiques (Partie 4).....	57
<b>Partie 5. Le français classique et pré-moderne (XVIIe–XVIIIe siècles).....</b>	<b>61</b>
5.1 Cadre historique et sociolinguistique du français classique et pré-moderne.....	61
5.2 La phonétique et l’orthographe du français classique et pré-moderne.....	63
5.3 Le lexique et la grammaire du français classique et pré-moderne .....	64
5.4 Les textes du français classique et des Lumières.....	67
Activités pratiques (Partie 5).....	70
<b>Partie 6. Le français moderne (XIXe–milieu du XXe siècle).....</b>	<b>74</b>
6.1 La Révolution française et la naissance du français moderne.....	74
6.2 La phonétique et l’orthographe du français moderne.....	76
6.3 Le lexique et la grammaire du français moderne.....	78
6.4 Les textes du français moderne.....	80
Activités pratiques (Partie 6).....	82
<b>Partie 7. Le français contemporain (XXe–XXIe siècles).....</b>	<b>84</b>
7.1 Cadre historique, social et linguistique du français contemporain.....	84
7.2 La phonétique du français contemporain.....	85
7.3 Le lexique du français contemporain.....	87
7.4 La morphosyntaxe du français contemporain.....	90
7.5 Les textes du français contemporain.....	93
Activités pratiques (Partie 7).....	97

Activités finales de synthèse et de réflexion.....	101
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>104</b>
Annexe I. Glossaire des termes linguistiques et des notions mentionnés .....	105
Annexe II. Langues régionales de la France contemporaine .....	110
Annexe III. Frise chronologique de l’histoire de France .....	111

---

## ПЕРЕДМОВА

---

Цей навчальний посібник призначений для студентів університетів, де французька мова викладається як фахова філологічна дисципліна. Посібник створено в межах курсу «Історія та діалектологія французької мови» й адресовано насамперед студентам другого курсу романської філології, однак він також може бути використаний студентами інших курсів залежно від структури та організації навчальних програм.

Основною метою посібника є подання цілісного й доступного бачення історичного розвитку французької мови — від її індоєвропейських витоків, опосередкованих латинською мовою, до сучасного стану. Обраний підхід ґрунтується на поєднанні діахронного аналізу з лінгвістичним описом і враховує як внутрішні чинники мовної еволюції (фонетичні, морфологічні, синтаксичні, лексичні), так і зовнішні фактори (історичні, соціальні, культурні та політичні), що формували французьку мову протягом століть.

У посібнику французька мова розглядається як динамічна й неоднорідна система, позначена як розривами, так і послідовними процесами переосмислення й перебудови. Основні періоди історії французької мови — від старофранцузької до сучасної — представлені не як застигли етапи, а як еволюційні фази, що характеризуються поступовими змінами мовних ужитків. Особливу увагу приділено ключовим явищам, зокрема диференціації романських говорів, фонетичним і морфосинтаксичним змінам, процесам кодифікації мови та нормалізації мовних практик.

Посібник має чітко виражену навчально-методичну спрямованість і покликаний сприяти формуванню в студентів автономного лінгвістичного мислення. Кожен розділ структуровано, щоб полегшити засвоєння базових понять через стислі теоретичні пояснення, історичні приклади і практичні завдання, що спрямовані на аналіз та інтерпретацію мовних фактів. Метою посібника є не лише надання теоретичних орієнтирів, а й формування навичок критичного спостереження за процесами мовних змін.

Додатки доповнюють основний зміст посібника і містять матеріали довідково-орієнтаційного характеру. До них належать глосарій лінгвістичних термінів та історичних явищ, карта сучасних діалектів французької мови, а також хронологія основних етапів історії Франції. Сукупно ці додатки покликані забезпечити термінологічну ясність і сприяти кращому розумінню мовних процесів у їхньому соціально-історичному контексті.

Таким чином, цей навчальний посібник задумано як теоретико-практичний інструмент, покликаний супроводжувати студентів у вивченні історії французької мови та закласти підвалини для подальшого поглибленого опанування лінгвістичних і філологічних дисциплін.

---

# Partie 1. L'histoire de la langue française : introduction à la discipline

---

## 1.1 L'histoire de la langue française comme discipline des sciences du langage

L'histoire de la langue française est une discipline linguistique qui étudie l'évolution du français dans le temps. Elle s'inscrit pleinement dans le champ des **sciences du langage** et constitue une approche scientifique à part entière de l'étude du langage. Son objectif principal est de décrire et d'expliquer les transformations successives de la langue depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine [9].

Contrairement aux approches synchroniques, qui analysent le fonctionnement d'une langue à un moment donné, l'histoire de la langue adopte une perspective **diachronique**. Elle observe la langue comme un phénomène en évolution et s'intéresse aux changements qui affectent le système linguistique au fil des siècles. Cette perspective permet de considérer chaque période de l'histoire du français comme un état de langue cohérent, possédant ses propres règles et usages.

Au sein des sciences du langage, l'histoire de la langue entretient des liens étroits avec plusieurs disciplines linguistiques. Elle est en relation avec la linguistique générale, la phonétique historique, la morphologie, la syntaxe et la lexicologie. Elle partage également certains points de contact avec la sociolinguistique et la dialectologie, dans la mesure où l'évolution linguistique s'inscrit toujours dans un contexte social et géographique déterminé.

L'histoire de la langue ne se confond pas avec la grammaire du français moderne. Alors que la grammaire décrit les structures et les normes d'un état actuel de la langue, l'histoire de la langue s'intéresse aux processus de transformation de ces structures dans le temps. Les deux approches sont toutefois complémentaires : la connaissance de

l'évolution historique permet de mieux comprendre certaines particularités du français contemporain et d'en comprendre l'origine.

Enfin, l'histoire de la langue française se distingue par son caractère explicatif. Elle ne se limite pas à constater les changements linguistiques, mais cherche à en analyser les causes et les conditions d'apparition, qu'elles soient liées au fonctionnement interne de la langue ou à son environnement historique et social. Cette dimension explicative fait de l'histoire de la langue un outil essentiel pour comprendre la dynamique du français comme langue vivante. L'histoire de la langue française s'appuie sur des méthodes linguistiques spécifiques, fondées notamment sur l'analyse des textes, la comparaison des formes et l'étude de leur évolution dans le temps.

## **1.2 Changements linguistiques internes et facteurs externes**

L'évolution d'une langue ne se produit jamais de manière aléatoire. Les changements linguistiques obéissent à des mécanismes précis et peuvent être expliqués à partir de deux grands types de facteurs : les **changements internes** et les **facteurs externes**. Cette distinction permet de mieux comprendre la dynamique de l'histoire de la langue française.

Les **changements linguistiques internes**, ou **intralinguistiques**, concernent le fonctionnement du système de la langue. Ils résultent de l'évolution naturelle des structures linguistiques et touchent différents niveaux : la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le lexique [10]. Par exemple, certains sons se transforment ou disparaissent, des formes grammaticales se simplifient, et l'ordre des mots peut évoluer. Ces changements s'opèrent progressivement et suivent des régularités propres au système linguistique.

Les changements internes s'expliquent par des mécanismes tels que l'analogie, la simplification ou la réorganisation du système. Ils ne sont pas conscients et ne dépendent pas directement de décisions humaines. En ce sens, ils constituent le moteur principal de l'évolution linguistique et expliquent la continuité du changement à travers les siècles.

Les **facteurs externes**, également appelés **extralinguistiques**, ne modifient pas directement la structure de la langue, mais influencent les conditions dans lesquelles les

changements se produisent et se diffusent. Ces facteurs sont liés à l'histoire et à la société: événements politiques, transformations sociales, pratiques culturelles, développement de l'école ou contacts avec d'autres langues.

Les contacts linguistiques jouent un rôle particulier parmi les facteurs externes. Les échanges avec d'autres langues peuvent enrichir le lexique, introduire de nouvelles formes ou modifier les usages. Toutefois, ces influences ne sont jamais mécaniques : les éléments empruntés sont intégrés et adaptés au système linguistique existant.

Il est essentiel de souligner que les changements internes et les facteurs externes sont étroitement liés. Les facteurs extralinguistiques peuvent accélérer, freiner ou orienter certains changements, mais ceux-ci se réalisent toujours à l'intérieur du système de la langue. Ainsi, l'histoire de la langue française s'explique par **l'interaction constante entre l'évolution interne du français et son contexte historique et social.**

Cette distinction constitue un outil méthodologique fondamental pour l'étude de l'histoire du français. Elle permet d'analyser les phénomènes linguistiques sans les réduire à de simples causes historiques et d'aborder l'évolution de la langue comme un processus complexe et structuré.

### **1.3 Les grandes périodisations de l'histoire de la langue française**

L'histoire de la langue française a fait l'objet de nombreuses tentatives de périodisation. Selon les linguistes, le nombre de périodes proposées peut varier considérablement : de deux grandes phases à plus d'une dizaine de périodes distinctes.

L'une des classifications les plus détaillées est proposée par **Ferdinand Brunot** (1860–1938), linguiste et historien de la langue française, professeur à la Sorbonne, auteur de la monumentale *Histoire de la langue française*. Il distingue onze grandes étapes de l'évolution du français [5] :

1. De l'époque latine à la Renaissance
2. Le XVI<sup>e</sup> siècle
3. La formation de la langue classique (1600–1660)
4. La langue classique (1660–1715)

5. Le français en France et hors de France au XVII<sup>e</sup> siècle
6. Le XVIII<sup>e</sup> siècle
7. La diffusion du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime
8. Le français hors de France au XVIII<sup>e</sup> siècle
9. La Révolution et l'Empire
10. La langue classique dans la tourmente
11. Le français à l'extérieur sous la Révolution, le Consulat et l'Empire

Son successeur **Charles Bruneau (1883–1969)**, linguiste français, professeur à l'Université de Paris, continuateur et éditeur de l'œuvre de Ferdinand Brunot, prolonge cette périodisation en ajoutant deux étapes supplémentaires [5] :

12. L'époque romantique (1815–1852)
13. L'époque réaliste (1856–1886)

Cette périodisation met l'accent sur les liens étroits entre l'évolution de la langue, la production littéraire et les transformations historiques.

**Albert Dauzat (1877–1955)**, linguiste et dialectologue français, professeur à l'École pratique des hautes études, spécialiste de la phonétique historique et de l'étymologie, propose une périodisation plus strictement linguistique, structurée en huit périodes [5] :

1. Le français d'avant-garde (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)
2. Le latin vulgaire (I<sup>er</sup>–V<sup>e</sup> siècles)
3. Le gallo-roman (V<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> siècles)
4. Le proto-français (VII<sup>e</sup>–X<sup>e</sup> siècles)
5. L'ancien français (X<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles)
6. Le moyen français (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles)
7. L'époque classique (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)
8. Le français moderne (XVIII<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)

Dauzat accorde une attention particulière aux transformations phonétiques, morphologiques et lexicales, tout en reconnaissant la difficulté de fixer des frontières chronologiques strictes.

**Henriette Walter (née en 1929)**, linguiste française, professeure émérite de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2), spécialiste de phonologie et d'histoire du

français, adopte une approche originale fondée sur des points de repère historiques et culturels, plutôt que sur des périodes linguistiques fermées. Elle distingue dix grandes étapes [5]:

1. Avant les Indo-Européens (avant -800)
2. Le temps des Gaulois (-800 à 500 ap. J.-C.)
3. Le temps des « barbares » (IIe–VIe siècles)
4. Le temps des Chrétiens (IIe–IXe siècles)
5. L’intermède des Vikings (IXe–Xe siècles)
6. Le temps des dialectes (Ve–XIIe siècles)
7. L’affirmation du français (XIIe–XVIe siècles)
8. Le temps du « bon usage » (XVIIe–XVIIIe siècles)
9. Le temps de l’école (XIXe–XXe siècles)
10. Le temps des médias (XXe siècle)

Cette périodisation illustre clairement l’influence des facteurs sociaux, culturels et institutionnels sur l’évolution du français.

Le linguiste canadien **Jacques Leclerc** (né en 1943), sociolinguiste canadien, professeur à l’Université Laval (Québec), spécialiste de politique linguistique et de l’histoire sociale du français, propose une classification articulée autour de la diffusion sociale et politique de la langue [5]:

1. L’expansion linguistique du monde romain
2. La période gallo-romane : la « langue rustique » (VIe–IXe siècles)
3. La période féodale : l’ancien français (IXe–XIIIe siècles)
4. Le moyen français, période de transition (XIVe–XVe siècles)
5. La Renaissance : affirmation du français (XVIe siècle)
6. Le français du Grand Siècle (1594–1715)
7. Le français du Siècle des Lumières (1715–1789)
8. La Révolution et la langue nationale (1789–1870)
9. Le français contemporain

Cette approche met en évidence la relation entre langue, pouvoir et construction nationale.

Enfin, **Jean-Marie Klinkenberg** (né en 1944), linguiste belge, professeur émérite de l'Université de Liège, spécialiste de sémiotique et de linguistique française, propose une périodisation plus synthétique, composée de cinq grandes phases [5] :

1. Phase primitive (jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle)
2. Ancien français (XI<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> siècles)
3. Moyen français (XV<sup>e</sup>–XVII<sup>e</sup> siècles)
4. Français classique (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles)
5. Français moderne (XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles)

Cette classification vise avant tout la clarté didactique et est fréquemment utilisée dans l'enseignement universitaire.

Ces différentes périodisations montrent que l'histoire du français peut être découpée de multiples façons, selon les objectifs scientifiques ou pédagogiques poursuivis. Aucune classification ne peut prétendre refléter parfaitement la continuité réelle de l'évolution linguistique.

Avant d'adopter une périodisation de référence, il convient de préciser ce que l'on entend par « **période** » en histoire de la langue. Une période ne correspond pas à une rupture brutale, mais à une phase relativement stable de l'évolution linguistique, caractérisée par un ensemble cohérent de traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux. Les limites chronologiques sont donc conventionnelles et reposent sur des critères linguistiques, mais aussi historiques, sociopolitiques et culturels.

Il convient également de rappeler qu'à la fin des XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles, les grandes structures du système du français sont déjà largement stabilisées : le système phonologique est fixé dans ses oppositions principales, la morphologie nominale a définitivement perdu le système des cas, l'ordre syntaxique devient majoritairement stable et les temps verbaux essentiels sont établis. C'est pourquoi de nombreux manuels traditionnels d'histoire de la langue limitent leur étude aux périodes antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle inclus.

Toutefois, une approche strictement structurelle n'épuise pas l'ensemble des dynamiques linguistiques. Les XIX<sup>e</sup>–XX<sup>e</sup> siècles demeurent importants du point de vue sociolinguistique et culturel : diffusion scolaire de la norme, centralisation administrative,

expansion internationale du français, transformations des usages écrits et oraux [3] . Pour cette raison, le présent manuel inclut également l'étude du français moderne et du français contemporain, afin de proposer une vision à la fois structurelle et sociohistorique de l'évolution de la langue. Cette périodisation constitue une synthèse équilibrée des principales classifications existantes et distingue les grandes étapes suivantes :

- le latin et la période gallo-romane (avant le IX<sup>e</sup> siècle) ;
- l'ancien français (IX<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles) ;
- le moyen français (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles) ;
- le français classique et pré-moderne (XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles) ;
- le français moderne (XIX–XX siècles)
- français contemporain (XX– XXI siècles).

## **Activités pratiques**

### **Partie 1**

**Activité 1.** Répondez aux questions suivantes :

1. Pourquoi l'histoire de la langue française est-elle considérée comme une discipline des sciences du langage ?
2. Quelle est la différence entre une approche synchronique et une approche diachronique ?
3. En quoi l'histoire de la langue se distingue-t-elle de la grammaire du français moderne ?
4. En quoi la perspective diachronique permet-elle de mieux comprendre le français contemporain ?
5. Pour quelles raisons plusieurs périodisations de l'histoire du français coexistent-elles ?

**Activité 2. Changements internes et facteurs externes**

Classez les éléments suivants selon qu'ils relèvent principalement des changements internes ou des facteurs externes:

évolution phonétique, analogie morphologique, contact des langues, réforme scolaire, simplification grammaticale, événements politiques, enrichissement du lexique, contexte social.

<b>Changements internes (intralinguistiques)</b>	<b>Facteurs externes (extralinguistiques)</b>

### **Activité 3. Repérage chronologique**

Associez chaque période à son intervalle chronologique principal.

1. Ancien français
2. Moyen français
3. Français classique et pré-moderne
4. Français moderne et contemporain
  - a) XVIIe–XVIIIe siècles
  - b) À partir du XIXe siècle
  - c) IXe–XIIIe siècles
  - d) XIVE–XVe siècles

### **Activité 4. Vrai ou faux ?**

Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses, puis justifiez brièvement.

1. La périodisation de l’histoire du français correspond à des ruptures linguistiques nettes.
2. Les facteurs externes peuvent influencer la diffusion des changements linguistiques.
3. Une périodisation très détaillée est toujours la plus efficace d’un point de vue pédagogique.
4. L’histoire de la langue française se limite à l’étude des textes littéraires.

### **Activité 5. Choix de périodisation**

Parmi les périodisations présentées au point 1.3, indiquez :

1. celle qui vous semble la plus détaillée ;

2. celle qui vous paraît la plus claire du point de vue pédagogique.

Justifiez brièvement votre réponse en cochant **deux critères** parmi les suivants :

- clarté chronologique ;
- cohérence linguistique ;
- facilité de mémorisation ;
- lien avec l'histoire et la société ;
- utilité pour l'étude universitaire.

---

## Partie 2. Le latin et la période gallo-romane : les origines du français

---

### 2.1 La Gaule avant et pendant la romanisation : substrat gaulois et diffusion du latin

Avant la conquête romaine, la Gaule est un territoire majoritairement celte, où l'on parle le **gaulois**, une langue indo-européenne appartenant à la branche celtique. Cette langue est essentiellement orale et coexiste avec une organisation sociale et culturelle propre aux peuples gaulois. La conquête de la Gaule par les Romains s'opère principalement entre 58 et 51 av. J.-C., au cours des campagnes militaires menées par Jules César. Lorsque les Romains conquièrent la Gaule au Ier siècle av. J.-C., le gaulois ne disparaît pas immédiatement. Pendant plusieurs siècles, il coexiste avec le latin, ce qui crée une situation de **bilinguisme progressif**.



*La Gaule celtique à l'époque de Jules Cesar (en vert)*

La **romanisation** de la Gaule ne correspond pas à une simple imposition linguistique. Le latin s'impose avant tout comme langue de pouvoir, d'administration, de droit et de culture écrite. Il est utilisé par l'armée, les élites locales romanisées, puis par l'Église. En revanche, dans la vie quotidienne, les populations continuent longtemps à employer leurs parlers traditionnels tout en adoptant progressivement le latin parlé. Ce

processus lent explique pourquoi le latin diffusé en Gaule n'est pas le latin classique des textes littéraires, mais un **latin populaire**, transmis oralement et ouvert à la variation. Le gaulois joue alors le rôle de **substrat** : il continue d'être parlé pendant plusieurs siècles, probablement jusqu'aux IIIe–Ve siècles ap. J.-C., avant de disparaître comme langue autonome. Pourtant il laisse certaines traces dans la langue qui le remplace. Ces traces sont surtout visibles dans le **lexique**, notamment dans les domaines liés à la nature, à l'agriculture et au monde rural. Parmi les mots français traditionnellement considérés comme d'origine gauloise, on peut citer *alouette* (< *alauda*), *bouleau* (< *betulus*), *cervoise* (< *cervesia*), *druide* (< *druida*), *lieue* (< *leuga*), *arpent* (< *arepennis*), *char* (< *carru*), *barde* (< *bard*), *chêne* (< *cassanus*), etc. L'influence du substrat gaulois est limitée, mais elle contribue à donner au latin de Gaule certaines particularités par rapport à d'autres régions de l'Empire.

## 2.2 Le latin vulgaire et la formation du gallo-roman

Le latin qui se diffuse en Gaule n'est pas une langue figée. Il se transforme sous l'effet de l'usage quotidien. Les linguistes distinguent ainsi le **latin classique**, langue normée de l'écrit et de l'enseignement, et le **latin vulgaire**, langue parlée, moins stable et plus sensible au changement. C'est ce latin vulgaire qui constitue la base des langues romanes. Le latin vulgaire est utilisé dans la communication quotidienne entre le **Ier siècle av. J.-C.** et le **Ve siècle ap. J.-C.**, période durant laquelle il évolue de manière continue.

En Gaule, l'évolution du latin vulgaire conduit progressivement à une nouvelle réalité linguistique appelée **gallo-roman**. Les linguistes situent généralement la formation du gallo-roman entre le **Ve et le VIIIe siècle**, période correspondant à l'effacement progressif du latin comme langue parlée. Le gallo-roman n'est pas directement attesté par des textes abondants, mais il est reconstruit à partir de documents tardifs, de glossaires et de la comparaison avec les langues romanes ultérieures. Il représente un **état intermédiaire** entre le latin et l'ancien français.

Sur le plan linguistique, plusieurs tendances générales peuvent être observées. La **phonétique** évolue de manière significative : la prononciation change, certaines oppositions se modifient et le système sonore se réorganise progressivement. La

**morphologie** connaît une simplification : le système complexe des déclinaisons latines perd de son importance, ce qui prépare la disparition des cas grammaticaux. Pour compenser cette perte, d'autres moyens d'expression se développent, comme l'usage plus fréquent des prépositions et un ordre des mots plus régulier. Le **lexique** constitue un autre domaine clé de transformation. À l'intérieur même du latin tardif, des mots courants remplacent peu à peu des formes plus savantes. Ainsi, certains termes familiers du latin parlé deviennent dominants et servent de base au vocabulaire roman, puis français. Ces évolutions montrent que le changement linguistique est largement interne au système, même s'il est favorisé par le contexte social.

Il est important de souligner que le gallo-roman ne constitue pas une langue uniforme sur l'ensemble du territoire gaulois. Dès cette période ancienne, on observe une **diversité territoriale** marquée, liée à des facteurs géographiques, historiques et sociaux. La romanisation ne s'effectue ni au même rythme ni de la même manière dans toutes les régions de la Gaule, ce qui entraîne des évolutions linguistiques différenciées.

Les zones urbaines, plus fortement intégrées aux structures administratives et culturelles romaines, connaissent une diffusion plus rapide du latin et une plus grande stabilité linguistique. À l'inverse, les régions rurales conservent plus longtemps des usages locaux et présentent une évolution plus lente et plus diversifiée. De même, le nord de la Gaule, davantage exposé aux contacts avec les populations germaniques, se distingue progressivement du sud, où l'influence latine demeure plus continue et plus homogène.

Cette diversité régionale n'implique pas l'existence de langues distinctes, mais plutôt celle d'un ensemble de **variétés romanes locales**, issues d'une même base latine. Le gallo-roman apparaît ainsi comme un continuum linguistique, à l'intérieur duquel certaines différences commencent à se stabiliser. Ces premières divergences territoriales jouent un rôle fondamental dans l'évolution ultérieure du français et expliquent en partie la formation de grandes zones linguistiques au Moyen Âge.

La prise en compte de cette diversité permet de mieux comprendre que l'histoire du français ne se réduit pas à une évolution linéaire et homogène. Dès la période gallo-

romane, la langue se développe selon des trajectoires multiples, conditionnées par les contextes régionaux, sociaux et historiques.

Un autre facteur essentiel de l'évolution linguistique en Gaule est la **christianisation**, qui s'intensifie à partir du **IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.** Les premières communautés chrétiennes apparaissent en Gaule dès les **II<sup>e</sup>–III<sup>e</sup> siècles**, principalement dans les **grands centres urbains**, notamment à **Lyon, Arles, Marseille et Narbonne**, en lien avec les échanges méditerranéens et les réseaux commerciaux. Avec la diffusion du christianisme, le latin acquiert une nouvelle fonction centrale : il devient la langue de la liturgie, de l'enseignement religieux et de l'administration ecclésiastique. L'Église joue ainsi un rôle majeur dans le maintien et la transmission du latin écrit, même après la disparition des structures politiques de l'Empire romain d'Occident. Cette période est également marquée par l'activité d'auteurs chrétiens tels que **Grégoire de Tours** (VI<sup>e</sup> siècle), dont les écrits en latin («*Histoire des Francs*») témoignent à la fois du maintien de la tradition écrite et de l'évolution progressive de la langue.

Les institutions religieuses, en particulier les monastères et les évêchés, constituent des centres de production et de conservation des textes. Le latin y est enseigné, copié et stabilisé selon des normes relativement conservatrices. Cette situation contribue à creuser l'écart entre le **latin écrit**, langue du clergé et des élites instruites, et la **langue parlée**, utilisée par la majorité de la population. Alors que le latin ecclésiastique tend à préserver des formes anciennes, la langue vernaculaire continue d'évoluer librement dans l'usage quotidien [11].

### **2.3 La germanisation de la Gaule : le superstrat franc et la transition vers l'ancien français**

À partir du Ve siècle, la Gaule connaît une nouvelle phase historique avec l'installation de peuples germaniques, notamment les **Francs** dans le nord. Cette période est parfois qualifiée de **germanisation de la Gaule**, bien que le latin reste dominant. Les langues germaniques n'éliminent pas le gallo-roman, mais elles exercent une influence identifiable, que les linguistes décrivent comme un **superstrat**. **L'influence du superstrat franc** s'exerce principalement entre le **Ve et le VII<sup>e</sup> siècle**, période durant

laquelle les élites germaniques coexistent avec une population majoritairement romanisée.

Le superstrat franc se manifeste principalement dans le **lexique**. Le français a intégré un nombre important d'emprunts aux langues germaniques, estimé à environ huit cents unités lexicales. On en trouve des exemples dans le vocabulaire militaire (*bande, flèche, guerre, gagner, galoper, hache, maréchal*), dans les domaines de la flore et de la faune (*blé, bois, framboise, chouette, crapaud, hareng*), dans la désignation des couleurs (*blanc, bleu, blond, brun, gris*), ainsi que dans le lexique de la vie domestique (*banc, crèche, fauteuil, poche, soupe*). Parmi d'autres exemples bien connus figurent *jardin, haine, honte* ou *baron*. Ces emprunts sont intégrés au système gallo-roman et adaptés à sa phonétique et à sa morphologie.

L'influence germanique ne se limite pas au vocabulaire. Elle peut également renforcer certaines tendances prosodiques ou accentuelles, notamment dans le nord de la Gaule, contribuant à la différenciation progressive des parlers romans. Toutefois, il est essentiel de souligner que cette influence reste partielle : le gallo-roman demeure une langue romane, structurée principalement par l'héritage latin.

Au début du IX<sup>e</sup> siècle, l'écart entre le latin écrit et la langue parlée devient suffisamment important pour être reconnu officiellement. Le **concile de Tours (813)** recommande que les sermons soient prononcés dans la langue romane compréhensible par le peuple. Cet événement ne marque pas la naissance soudaine de l'ancien français, mais il constitue un jalon symbolique : il atteste que la langue parlée n'est plus perçue comme du latin.

La période gallo-romane joue ainsi un rôle fondamental dans l'histoire du français. Elle montre comment le latin, transformé par le temps, les usages et les contacts linguistiques, prépare l'émergence de l'ancien français, qui fera l'objet de la partie suivante.

Pour conclure, on peut voir dans le tableau ci-dessous les substrats, les superstrats et la strate (une langue qui remplace une autre langue et définit l'appartenance de la nouvelle langue à un groupe de la famille de langues) pour les langues romanes :

Langue	italien	espagnol	français	roumain
Superstrat	ostrogoth	wisigoth	franc	slave

Strate	latin vulgaire			
	III siècle av. J.-C.	III- II siècle av. J.- C.	I siècle av. J.C.	IIe siècle de notre ère
Substrat	substrats locaux pré-latins	ibère	gaulois	dace

On constate que **le français a le substrat gaulois et le superstrat franc**, tandis que **la strate est le latin vulgaire** non seulement pour le français, mais aussi pour les autres langues romanes.

## Activités pratiques

### Partie 2

#### Activité 1. Repères chronologiques

Complétez la frise chronologique en associant chaque période à une date approximative:

- Conquête romaine de la Gaule
- Diffusion du latin vulgaire en Gaule
- Formation du gallo-roman
- Installation des Francs
- Concile de Tours

Dates proposées :

- Ve–VIIIe siècles
- 58–51 av. J.-C.
- 813
- Ier siècle av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.
- Ve–VIIe siècles

#### Activité 2. Substrat, superstrat, strate

Indiquez pour chaque affirmation s'il s'agit d'un **substrat**, d'un **superstrat** ou de la **strate** principale. Justifiez brièvement votre réponse

- Le gaulois laisse des traces lexicales dans le français.

2. Le latin vulgaire constitue la base des langues romanes.
3. Les Francs influencent le lexique et certains traits phonétiques du gallo-roman.
4. Le latin devient la langue de l'administration et de l'Église.

### **Activité 3. Analyse lexicale**

Classez les mots suivants selon leur origine principale (latin / gaulois / germanique) :  
alouette – guerre – chêne – banc – cervoise – blanc – jardin – arpent

### **Activité 4. Latin écrit / langue parlée**

Expliquez pourquoi l'écart entre le latin écrit et la langue parlée s'accroît à partir de l'Antiquité tardive. Vous pouvez vous appuyer sur :

- le rôle de l'Église ;
- la disparition des structures politiques romaines ;
- l'évolution du latin vulgaire.

### **Activité 5. Répondez aux questions suivantes :**

- a) Pourquoi la romanisation linguistique est-elle plus rapide dans les villes que dans les campagnes ?
- b) En quoi la diversité régionale du gallo-roman prépare-t-elle la formation des langues romanes médiévales ?
- c) Expliquez en quelques phrases l'importance du concile de Tours (813) pour l'histoire de la langue française. Pourquoi cet événement est-il considéré comme un jalon symbolique, et non comme une rupture brutale ?

### **Activité 7. Synthèse**

Complétez la phrase suivante :

Le français est une langue romane issue du \_\_\_\_\_, développée en Gaule sur un substrat \_\_\_\_\_, et influencée par un superstrat \_\_\_\_\_.

---

## Partie 3. L'ancien français (IXe-XIIIe siècles)

---

### 3.1 Cadre historique et sociolinguistique de l'ancien français

L'ancien français apparaît à partir du IXe siècle, dans un contexte de profondes transformations historiques et sociales héritées de la fin de l'Antiquité. Il ne naît pas brusquement, mais résulte de l'évolution progressive du gallo-roman, issu du latin vulgaire parlé en Gaule. On situe généralement cette période entre les IXe et XIIIe siècles.

Après la chute de l'Empire romain d'Occident au Ve siècle, les structures politiques et administratives romaines disparaissent peu à peu. Le territoire de la Gaule se fragmente en royaumes et en principautés, d'abord sous les Mérovingiens, puis sous les Carolingiens. Cette fragmentation politique empêche l'apparition rapide d'une langue commune et **favorise une grande diversité linguistique**.

Dans ce contexte, le latin continue à jouer un rôle important, mais son usage change. Il reste la langue de l'Église, de l'administration et de l'écrit, tandis que la population utilise au quotidien des formes de langue issues du latin parlé. On observe ainsi une situation de **diglossie** : le latin est la langue savante et prestigieuse, alors que la langue romane est la langue parlée par le peuple.

Sur le plan historique, cette situation est renforcée par les réformes culturelles et éducatives mises en œuvre à l'époque carolingienne, notamment sous le règne de Charlemagne (fin du VIIIe – début du IXe siècle). Ces réformes visent à restaurer un latin écrit correct et normé, destiné à l'enseignement et à la vie religieuse. Toutefois, cette normalisation accentue l'écart entre le latin scolaire et la langue effectivement parlée par la population. Le latin devient de plus en plus difficilement compréhensible pour les fidèles, ce qui contribue à une prise de conscience progressive de l'existence d'une langue vernaculaire distincte.

Un moment symbolique de cette évolution est constitué par les *Serments de Strasbourg* (842) [4]. Ce document montre que la langue romane (ancêtre du français) n'est plus considérée comme du latin. Elle est utilisée pour être comprise par les populations. Bien sûr, il ne s'agit pas encore du français moderne, mais d'une forme ancienne de langue romane issue du gallo-roman, parlée dans le nord de la Gaule.

Donc, à cette époque, l'ancien français est avant tout une langue orale. Cette prédominance de l'oral est étroitement liée aux formes de culture médiévale. La transmission des récits, des savoirs et des valeurs s'effectue principalement par la parole. Les textes sont souvent destinés à être dits ou chantés devant un public, comme c'est le cas des premières **chansons de geste**. Cette culture de l'oralité explique la forte variation des formes linguistiques, ainsi que l'absence de stabilité graphique dans les premiers textes en ancien français. Cependant, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, la langue romane (= l'ancien français) commence à être utilisée de plus en plus souvent à l'écrit. Cette évolution est liée au développement de la société féodale, à l'essor des cours seigneuriales et à l'apparition d'une littérature en langue vernaculaire.

La fragmentation politique caractéristique du haut Moyen Âge joue également un rôle déterminant dans l'évolution linguistique. L'absence d'un pouvoir central fort et stable empêche l'émergence d'une norme linguistique commune. Chaque région évolue dans un cadre relativement autonome, ce qui favorise la diversification des usages linguistiques. La langue se développe ainsi au rythme des réalités locales, en fonction des contacts, des traditions et des structures sociales propres à chaque territoire.

Donc, l'ancien français n'est pas une langue uniforme. Il existe sous forme de nombreuses variétés régionales, regroupées sous le nom **de langues d'oïl**. Ces variétés présentent des différences de prononciation, de vocabulaire et de formes grammaticales. L'ancien français doit donc être compris comme un ensemble de parlers proches, et non comme une langue standardisée.

L'ancien français accompagne ainsi les grandes transformations de la société médiévale. Progressivement, il s'impose comme un moyen d'expression écrit (et culturel), préparant l'évolution vers le français des siècles suivants.

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'ancien français commence aussi à dépasser le cadre du royaume de France. Un événement historique majeur renforce son importance : la conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie, dit Guillaume le Conquérant, en 1066. Après la bataille de Hastings, les élites dirigeantes de l'Angleterre adoptent le français comme langue de la cour, de l'administration et du droit. Donc, pendant plusieurs siècles, le français médiéval est ainsi utilisé dans un espace politique et culturel beaucoup

plus large que la seule France. Cette situation contribue au prestige de la langue et favorise son développement comme langue de pouvoir, d'écrit et de culture.

### 3.2 La diversité dialectale de l'ancien français : langues d'oïl et langues d'oc

L'étude de l'ancien français suppose de prendre en compte sa dimension géographique. Comme on l'a déjà constaté, à l'époque médiévale, la langue issue du gallo-roman ne se développe pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Elle se manifeste sous forme de variétés régionales, qui présentent des traits communs, mais aussi des différences sensibles. C'est dans ce cadre que l'on distingue, dès le Moyen Âge (IXe–Xe siècles), deux grands ensembles linguistiques : **les langues d'oïl** au nord et **les langues d'oc** au sud. Cette division ne correspond pas à une frontière politique stricte, mais à une séparation linguistique progressive, fondée sur des différences phonétiques, morphologiques et lexicales.

La dénomination *langues d'oïl* et *langues d'oc* repose sur la forme du mot utilisé pour exprimer l'affirmation. Dans les régions du nord, on utilise *oïl* (ancêtre de *oui*), tandis que dans les régions du sud, on emploie *oc*. Ce critère, bien que symbolique, reflète des divergences linguistiques plus profondes.

**Les langues d'oïl** occupent la partie nord de la Gaule, correspondant approximativement aux régions situées au nord de la Loire. Elles constituent le cadre principal de développement de l'ancien français au sens strict. C'est au sein de cet ensemble que se forment les variétés qui contribueront, plus tard, à la formation du français moderne standardisé.

Parmi les principales variétés des langues d'oïl, on peut citer *le picard*, *le normand*, *le champenois*, *le bourguignon*, *le poitevin* ou encore *le francien*. Ces variétés présentent des différences sensibles de prononciation, de vocabulaire et de morphologie, mais elles restent globalement intercompréhensibles.

Le francien, parlé dans la région de Paris et de l'Île-de-France, ne constitue pas encore une norme à l'époque de l'ancien français. Toutefois, il bénéficie progressivement

d'un certain prestige, lié au rôle croissant de Paris comme centre politique et économique. Cette situation prépare, sans l'imposer encore, la future domination de cette variété.

Les langues d'oïl sont également les principales langues de la production littéraire médiévale en ancien français. Les *chansons de geste*, les romans courtois et une grande partie de la littérature narrative médiévale sont composés dans ces variétés. Cette utilisation écrite contribue à leur diffusion et à leur relative stabilisation, sans pour autant effacer la diversité régionale.

Au sud de la Gaule se développent, dès le IX<sup>e</sup> siècle, **les langues d'oc**, également appelées occitan (roman méridional). Ces variétés présentent une évolution plus directement issue du latin et conservent certaines caractéristiques linguistiques plus proches du latin que les langues d'oïl.

Les langues d'oc ne relèvent pas directement de l'ancien français, mais elles appartiennent pleinement à l'histoire linguistique de la France médiévale. Leur évolution parallèle permet de mieux comprendre la diversité des trajectoires romanes sur un même territoire. Parmi les principales variétés des langues d'oc figurent le provençal, le languedocien, le gascon ou le limousin.

Sur le plan culturel, les langues d'oc jouent un rôle majeur au Moyen Âge, notamment à travers la poésie des troubadours.

Cette production littéraire prestigieuse montre que la culture écrite médiévale ne se limite pas aux régions du nord et que plusieurs centres linguistiques et culturels coexistent en France à l'époque de l'ancien français.

La séparation entre langues d'oïl et langues d'oc ne constitue pas une ligne nette. Il existe des zones de transition, où les caractéristiques linguistiques se mélangent progressivement. Cette situation confirme que la diversité linguistique médiévale doit être comprise comme un continuum plutôt que comme un découpage rigide.

Les différences entre le nord et le sud s'expliquent par plusieurs facteurs : l'histoire de la romanisation, les contacts linguistiques, la structure sociale, ainsi que les échanges culturels. Le sud, plus tôt et plus durablement romanisé, conserve une évolution linguistique plus homogène, tandis que le nord connaît une plus grande influence des contacts germaniques et une diversification plus marquée.

La coexistence des langues d'oïl et des langues d'oc montre que l'histoire du français ne peut être réduite à une évolution unique et linéaire. Le français moderne est issu des langues d'oïl, mais il s'est développé dans un espace linguistique beaucoup plus large et complexe.

Pour l'étude de l'ancien français, cette diversité dialectale est fondamentale. Elle explique la variation des formes observées dans les textes médiévaux, l'absence de norme fixe et la difficulté de parler d'un « ancien français unique ».



*Les domaines linguistiques d'oïl et d'oc à l'époque de l'ancien français*

Ainsi, l'ancien français doit être envisagé comme un ensemble de variétés régionales en interaction, au sein d'un paysage linguistique médiéval riche et contrasté.

Cette situation prépare les évolutions ultérieures, qui conduiront progressivement à la réduction de la diversité écrite et à l'émergence d'une langue française plus unifiée.

### **3.3 Les principales caractéristiques phonétiques de l'ancien français**

Les transformations phonétiques expliquent une grande partie des différences entre le latin et les formes anciennes du français, ainsi que de nombreuses particularités du français moderne. La période de l'ancien français (IXe–XIIIe siècles) correspond à une phase d'évolution phonétique particulièrement intense, au cours de laquelle le système phonologique hérité du latin se réorganise en profondeur.

Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité du latin vulgaire, mais elles prennent une ampleur nouvelle dans les variétés romanes du nord de la Gaule. Elles concernent aussi bien les voyelles que les consonnes et modifient durablement la structure phonologique de la langue.

### **Les transformations vocaliques**

#### **a) La réduction des voyelles latines et la perte de la quantité**

Le latin classique repose sur une opposition de **quantité vocalique** (voyelles longues / voyelles brèves). Cette distinction disparaît progressivement dans le latin vulgaire, puis totalement dans l'ancien français. À la place, ce sont la **qualité** et la **position** des voyelles qui deviennent déterminantes.

Ainsi, les voyelles latines évoluent différemment selon leur place dans le mot (syllabe accentuée ou non) et selon leur environnement phonétique. Cette évolution conduit à une **réduction des voyelles non accentuées**, phénomène caractéristique de l'ancien français.

Par exemple :

- *tabula* → *table*
- *camera* → *chambre*
- *tepidum* → *tiede* → *tiède*

Les voyelles atones, notamment en fin de mot, tendent à s'affaiblir puis à disparaître, ce qui contribue à la réduction phonétique des formes héritées du latin.

#### **b) La diphtongaison des voyelles accentuées**

L'un des traits phonétiques les plus marquants de l'ancien français est la **diphtongaison des voyelles accentuées** issues du latin. Sous l'effet de l'accent tonique, certaines voyelles simples se transforment en diphtongues.

Exemples caractéristiques :

- *pětra* → *pierre*
- *fōcus* → *fuoc* → *feu*

Ce phénomène concerne principalement les voyelles en syllabe accentuée et explique l'apparition de nombreuses formes vocaliques complexes en ancien français. La diphtongaison n'est pas uniforme sur tout le territoire, ce qui contribue à la diversité

dialectale observée dans les textes médiévaux. La présence de **diphthongues** (*[ie]*, *[ue]*, *[ei]*, *[òu]*, *[ai]*, *[yi]*, *[oi]*, *[au]*, *[eu]*, *[èu]*, *[ou]*) et de **triphthongues** (*[ieü]*, *[uou]*, *[eau]*) en ancien français témoigne d'un système phonétique en pleine évolution, marqué par l'instabilité et la complexité, qui seront progressivement réduites dans les périodes ultérieures. Les linguistes distinguent plusieurs **vagues successives de diphtongaison**, qui s'échelonnent entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle, à différents moments de l'évolution du gallo-roman vers l'ancien français.

### c) La nasalisation des voyelles

La **nasalisation** constitue un autre processus fondamental. En ancien français, les voyelles suivies d'une consonne nasale (*m*, *n*) commencent à se nasaliser progressivement. À l'origine, cette nasalisation est purement phonétique, mais elle devient progressivement distinctive.

Par exemple :

- *bonum* → *bon*
- *manum* → *main*
- *panem* → *pain*

Dans de nombreux cas, la consonne nasale finale finit par s'affaiblir, tandis que la nasalité de la voyelle se maintient. Ce processus prépare le système des voyelles nasales du français moderne.

### Les transformations consonantiques

#### a) L'affaiblissement des consonnes intervocaliques

L'ancien français se caractérise par un **affaiblissement progressif des consonnes placées entre deux voyelles**, phénomène hérité du latin vulgaire mais accentué dans les parlers gallo-romans :

- *vita* → *vie*
- *habere* → *avoir*

Les consonnes occlusives (*p*, *t*, *k*, *b*, *d*, *g*) ont tendance à s'affaiblir, voire à disparaître lorsqu'elles se trouvent en position intervocalique.

#### b) La palatalisation

La **palatalisation** concerne principalement les consonnes vélaires (*k, g*) placées devant des voyelles antérieures (*e, i*).

Exemples :

- *centum* → *cent*
- *gelu* → *gel*

Ce processus explique l'apparition de nouveaux sons caractéristiques du français, comme [ʃ] ou [ʒ], qui n'existent pas dans le système phonétique du latin classique. En plus, **l'affrication** constitue une étape fréquente de la palatalisation en ancien français ([ts], [dz],[tʃ], [dʒ]). Les consonnes palatalisées passent souvent par un stade affriqué avant de devenir des fricatives. La palatalisation contribue ainsi à l'autonomisation phonologique des langues romanes par rapport au latin.

### c) La chute des consonnes finales

Un autre trait fondamental de l'ancien français est la **chute progressive (mais non systématique) des consonnes finales**, en particulier lorsqu'elles ne sont pas suivies d'une voyelle.

Par exemple :

- *lupus* → *loup*
- *amicus* → *ami*
- *ventus* → *vent*

Les groupes consonantiques de type *muta cum liquida* (*pl, bl, cl, gl ; pr, br, tr, dr, cr, gr*) présentent une forte cohésion phonétique. Dans l'évolution vers l'ancien français, ils résistent souvent à la simplification, mais peuvent entraîner des modifications de la voyelle précédente ou une réorganisation du groupe consonantique (CLAVEM → clef → clé; FLAMMA → flamme; PLENUM → plein; BLANCU(M) → blanc)

**d) La vocalisation des consonnes** est un phénomène phonétique caractéristique de l'ancien français, par lequel certaines consonnes, notamment /l/, perdent leur caractère consonantique et se transforment en voyelles ou semi-voyelles. Ce processus se produit surtout en position faible, à la fin de la syllabe ou devant une consonne : *folia* → *fueille* → *feuille*; *altum* → *haut*.

## L'accent tonique et la structure syllabique

Contrairement au français moderne, où l'accent est **un accent de groupe** porté sur la dernière syllabe (accent final, dit **oxytone**), l'ancien français conserve un **accent tonique de mot**. Cet accent joue un rôle structurant dans l'évolution phonétique, en opposant syllabes accentuées et syllabes atones. Il conditionne la diphthongaison, la réduction des voyelles atones et l'affaiblissement de certaines consonnes

La structure syllabique tend également à se simplifier. Les groupes consonantiques complexes sont souvent réduits ou réorganisés, ce qui favorise une articulation plus fluide et contribue à la transformation des formes héritées du latin chute ou simplification de consonnes finales : *TEMPUS* → *tens* → *temps* (disparition du *-us* final et réorganisation du groupe consonantique); *FACTUM* → fait (réduction de groupes consonantiques internes : simplification du groupe *-ct-*); *CALIDUS* → chaud (réorganisation avec vocalisation : le *l* devient une semi-voyelle puis disparaît) *SPATHA* → espée → épée (simplification de groupes initiaux : ajout d'une voyelle de prothèse *e-*, simplification du groupe *sp-*).

### 3.4 La grammaire de l'ancien français

La grammaire de l'ancien français se distingue profondément de celle du français moderne. Elle conserve de nombreux traits hérités du latin et fonctionne encore largement comme une langue **synthétique**, c'est-à-dire une langue où les relations grammaticales sont exprimées par les formes des mots (désinences, accords, cas), et non principalement par l'ordre des mots ou par des prépositions comme en français actuel [6].

#### Le système des cas : cas sujet et cas régime

L'un des traits les plus caractéristiques de l'ancien français est l'existence de **deux cas grammaticaux** pour les noms, les adjectifs et les articles :

- le **cas sujet**, utilisé pour le sujet du verbe ;
- le **cas régime**, utilisé pour toutes les autres fonctions (objet, complément, après préposition, etc.).

Ce système est une simplification des déclinaisons latines, mais il reste fonctionnel.

Exemples :

## **Fonction Ancien français**

sujet **li rois** vient

complément jeo voi **le roi**

On voit que **li** et **le** ne sont pas deux mots différents, mais deux formes du même article selon la fonction grammaticale.

Autres exemples :

- **li chevaliers** combat
- jeo salue **le chevalier**

De même pour les noms :

- **li pere** parle
- jeo voi **le pere**

Le cas permet donc d'identifier le rôle du mot **sans dépendre de l'ordre** dans la phrase.

## **Les articles déclinés**

Contrairement au français moderne, les articles en ancien français se déclinent selon le cas, le genre et le nombre.

Exemples au masculin singulier :

### **Cas    Forme**

cas sujet    **li**

cas régime **le**

Au féminin, la distinction est moins visible mais existe encore :

### **Cas    Forme**

sujet    **la**

régime **la**

Au pluriel :

- cas sujet : **li**
- cas régime : **les**

Exemples :

- **li baron** parlent
- jeo voi **les barons**

Ainsi, l'article joue un rôle grammatical très important : il marque la fonction du groupe nominal.

## La disparition du genre neutre

Le latin possédait trois genres : masculin, féminin et neutre.  
En ancien français, **le neutre disparaît complètement.**

Les anciens neutres latins sont répartis entre masculin et féminin :

- *templum* → **li temples** (masculin)
- *folium* → **la feuille** (féminin)
- *corpus* → **le cors** (masculin)

La langue ne fonctionne donc plus qu'avec deux genres, ce qui prépare le système du français moderne.

## L'adjectif et les degrés de comparaison

Les adjectifs s'accordent en genre, en nombre et en cas avec le nom.

Exemples :

- **li bons chevaliers**
- **la bele dame**

Pour les degrés de comparaison, l'ancien français distingue clairement :

### a) le comparatif

Formé avec **plus**, **meins** ou **mielz** :

- plus grant
- moins riche
- mielz armé

cil chevaliers est **plus fort** que l'autre

### b) le superlatif relatif

Il est formé avec l'article + *plus* :

**li plus vaillanz** de l'ost  
**la plus bele** dame de la cort

### c) le superlatif absolu

Il est exprimé non pas par l'article, mais par des intensificateurs :

*mult riche - très riche*  
*molt bel - très beau*  
*tres fort - très fort*

### **L'omission fréquente du pronom sujet**

En ancien français, la personne grammaticale est clairement marquée par la terminaison verbale. Le pronom sujet est donc **souvent absent**.

Exemples :

- **vient** li rois
- **parle** la dame
- **ont pris** les barons la cité

Le sujet est reconnu grâce à la forme verbale et au marquage morphologique du cas sujet du nom. Cette structure donne aux phrases une grande souplesse.

### **Les pronoms et adjectifs possessifs et démonstratifs**

Les possessifs varient selon le genre, le nombre et parfois le cas :

- **mes, ma, mon**
- **tes, ta, ton**

Exemples :

**ma dame**  
**mes amis**

Les démonstratifs sont beaucoup plus riches qu'en français moderne : **cist, ceste, cil, cele**: **cist chevaliers, cele vile**.

### **La numération en ancien français**

En ancien français, le système de numération combine deux logiques. Les nombres de base proviennent du latin : *un, dous, trois, quatre, cinq...*, *dix* (< *decem*), *vint* (< *viginti*), *trente, quarante, cinquante, soissante*. Mais à partir du XIIe siècle, surtout dans les régions du nord, se développe un système vicésimal (base vingt). On trouve ainsi dans les textes :

- *deus vins* = 40
- *trois vins* = 60

- *quatre vins* = 80
- *dis vins* = 200

Par exemple : *Il avoit quatre vins chevaliers* (« il avait quatre-vingts chevaliers »).

Cette manière de compter explique directement des formes modernes comme *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*. L'ancien français utilise donc simultanément un système décimal hérité du latin et un système vicésimal hérité des parlers germaniques.

### **La négation**

En ancien français, la négation est exprimée avant tout par la particule *ne*, placée devant le verbe :

- *Jeo ne di* (« je ne dis pas »)
- *Il ne vient* (« il ne vient pas »)

Les mots *pas*, *point*, *mie*, *goutte* sont à l'origine des noms concrets :

- *pas* = un pas
- *mie* = une miette
- *goutte* = une goutte

Ils servent à renforcer la négation, mais ne sont pas encore obligatoires :

- *Il ne mangue mie* (« il ne mange pas du tout »)
- *Jeo ne vois pas* (« je ne vois pas »)
- *Il ne dit point la verité*

Dans ce système, *ne* est le véritable marqueur de négation, tandis que *pas*, *mie*, *point* restent des intensificateurs. Ce n'est que plus tard que ces mots deviendront indispensables.

### **Le verbe en ancien français**

Le système verbal de l'ancien français est très différent de celui du français moderne. À cette époque, le verbe conserve encore une forte richesse morphologique, mais il connaît aussi d'importantes réorganisations.

#### Des infinitifs et des verbes aujourd'hui disparus

En ancien français, de nombreux verbes n'avaient pas la même forme qu'aujourd'hui. Beaucoup de verbes qui sont aujourd'hui en -er apparaissaient alors en -ir : *abhorrir* (*abhorrer*); *colorir* (*colorer*); *fanir* (*faner*); *touss(ir)* (*tousser*).

D'autres verbes avaient des infinitifs qui ont totalement disparu : *tistre* (*tisser*) *benistre* / *benire* (*bénir*).

De très nombreux verbes fréquents au Moyen Âge n'existent plus en français moderne : *ferir* (« frapper, combattre »); *chaloir* (« importer »); *doloir* (« souffrir »); *bruire* (« faire du bruit »); *toster* (« rôtir »).

Cela montre qu'en général le vocabulaire verbal de l'ancien français était plus riche et plus varié que celui d'aujourd'hui.

### Les temps verbaux : héritages et innovations

L'ancien français n'a pas conservé tous les temps du latin. Plusieurs formes ont disparu : le plus-que-parfait synthétique; l'infinitif futur.

En revanche, deux formes très importantes sont créées à cette époque :

a) Le futur en -*rai*

Il vient d'une construction latine du type *cantare habeo* (« j'ai à chanter »), qui devient : ***chanterai***

b) Le conditionnel en -*rais*

Issu de *cantare habebam* (« j'avais à chanter ») : ***chanterais***

Ces deux temps sont donc des créations romanes, qui n'existaient pas sous cette forme en latin.

### Le subjonctif et l'introduction de "que"

En ancien français, le subjonctif devient clairement marqué par que: *Il faut que jeo face*;  
*Il volt que tu vienges*

Cela est important, car les formes du présent de l'indicatif et du subjonctif étaient souvent identiques. Le mot **que** devient donc un marqueur grammatical essentiel.

### La forme des verbes à l'écrit

L'orthographe verbale n'est pas encore stabilisée. On n'écrit généralement ni -e ni -s à la première personne :

- je dy (je dis)

- je fay (je fais)
- je voy (je vois)
- je rendy (je rends)

Les formes du futur sont aussi très variables :

- je fairai
- je sarai (je saurai)
- j'arai (j'aurai)
- je beuvrai

### Le participe passé

Le participe passé existe, mais ses règles d'accord ne sont pas encore fixées.

Avec *être*, l'accord est possible, mais pas systématique.

Avec *avoir*, on n'accorde presque jamais.

*Passée a la première porte.* (fr. moderne : Elle a passé la première porte).

Certaines phrases montrent une syntaxe très proche du latin, même si les mots sont déjà romans :

*Sache que molt t'a Nostre Sire montré grant debonnaireté...* - Sache que Notre Seigneur t'a montré une grande bonté

On voit ici un mélange de structures latines et de formes romanes : c'est une langue encore en transition.

Donc, le verbe en ancien français est :

- caractérisé par une morphologie développée,
- très variable,
- encore fortement marqué par l'héritage latin,
- mais déjà engagé dans une évolution vers le système français moderne.

La structure grammaticale de l'ancien français permet une grande liberté dans l'ordre des mots. C'est la morphologie qui indique qui fait l'action. Ce système disparaîtra peu à peu au Moyen Français, au profit d'une langue plus **analytique**, où l'ordre des mots et les prépositions deviendront essentiels.

### 3.5 Textes et genres de l'ancien français

L'histoire de l'ancien français est étroitement liée à l'apparition d'une production écrite en langue romane. Entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, on assiste à un passage progressif d'une langue essentiellement orale à une langue capable d'exprimer la religion, l'épopée, la fiction et le savoir. Les textes conservés de cette période permettent d'observer directement l'évolution de la langue et la diversité de ses usages.

#### Les premiers témoignages écrits

Le plus ancien document officiel en langue romane est constitué par **les Serments de Strasbourg, rédigés en 842**. Il s'agit d'un accord politique entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, dans lequel chacun jure fidélité à l'autre dans la langue comprise par ses soldats. L'un des serments est rédigé en roman, l'autre en tudesque (langue germanique, ancêtre des langues allemandes).

Ancien français :

*« Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit. »*

Français moderne :

*« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir d'aujourd'hui, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit secourir son frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles. »*

Sur le plan linguistique, on y observe déjà une syntaxe romane, des formes verbales non latines et l'emploi de mots issus du gallo-roman.

Quelques décennies plus tard apparaît **la Séquence de Sainte Eulalie**, vers 880, premier texte littéraire conservé en ancien français. Il s'agit d'un court poème religieux racontant le martyre de la sainte.

#### Texte en roman

Buona pulcella fut Eulalia.  
Bel auret corps bellezour anima.  
Voldrent la ueintre li d[ō] inimi.  
Voldrent la faire diaule servir

#### Adaptation française

Une bonne jeune-fille était Eulalie.  
Belle de corps, elle était encore plus belle  
d'âme.  
Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre,  
Ils voulurent la faire servir le Diable.

Elle nont eskoltet les mals conselliers.  
Quelle d[õ] raneiet chi maent sus  
en ciel.  
Ne por or ned argent ne paramenz.  
Por manatce regiel ne preiement,  
Niule cose non la pouret omq[ue] pleier.

Mais elle, elle n'écoute pas les mauvais  
conseillers :  
Qui veulent qu'elle renie Dieu qui  
demeure au ciel !  
Ni pour de l'or, ni pour de l'argent ni pour des  
parures,  
Pour les menaces du roi, ni ses prières :  
Rien ne put jamais faire plier

Ce texte montre une langue déjà très éloignée du latin : présence d'articles, adjectifs accordés, vocabulaire roman et ordre syntaxique proche du français.

### **La littérature épique : les chansons de geste**

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'ancien français devient la langue de grandes œuvres narratives. Le genre dominant est alors **la chanson de geste**, poème épique chanté ou récité, qui raconte les exploits des héros chrétiens.

L'exemple le plus célèbre est **La Chanson de Roland**, composée vers 1080–1100.

Ancien français :

*Païen unt tort e chrestiens unt dreit.*

Français moderne :

*Les païens ont tort et les chrétiens ont raison.*

Cette phrase illustre bien la langue de l'époque : le verbe est fléchi, la phrase reste claire non pas grâce à un ordre des mots fixe, mais grâce aux marques morphologiques.

### **Le roman courtois et la littérature aristocratique**

Au XII<sup>e</sup> siècle, apparaît un nouveau type de récit : **le roman courtois**, centré non plus sur la guerre, mais sur l'amour, l'aventure et la psychologie des personnages.

Le grand nom de ce genre est **Chrétien de Troyes** (actif entre 1160 et 1190), auteur de *Lancelot*, *Yvain et Perceval*. Dans ces œuvres, la langue est plus élaborée, le vocabulaire plus riche et la syntaxe plus complexe.

Parallèlement, le récit de *Tristan et Iseut*, dans la version de **Thomas d'Angleterre** (vers 1170), développe une langue très expressive, destinée à raconter la passion amoureuse.

*Le Roman de Renart* (XII<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles) est un roman narratif satirique, composé de récits en vers mettant en scène des animaux et appartenant à la tradition du roman médiéval.

*Le Roman de la Rose* (XIII<sup>e</sup> siècle), commencé par Guillaume de Lorris (vers 1230) et poursuivi par Jean de Meun (vers 1275), est un roman allégorique courtois en vers, représentant une étape majeure dans le développement de la langue littéraire médiévale.

### **La poésie lyrique : troubadours et trouvères**

Entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, la poésie lyrique se développe dans toute la France.

Dans le sud (langues d'oc), **les troubadours** chantent l'amour courtois.

Dans le nord (langues d'oïl), **les trouvères** adaptent cette tradition dans leurs propres variétés de français.

Cette poésie contribue à enrichir le lexique et à fixer certaines formes stylistiques de la langue.

### **Le théâtre et la prose**

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'ancien français entre aussi dans le théâtre religieux.

**Le Jeu d'Adam** (vers 1150) est l'un des premiers exemples de drame biblique en langue romane.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, la langue romane devient également langue du savoir. Un exemple important est *le Trésor* de **Brunetto Latini** (vers 1260), une encyclopédie écrite en ancien français, destinée à transmettre des connaissances scientifiques et morales.

Donc, du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, l'ancien français passe progressivement : de la parole à l'écrit, du document politique à la littérature, de la prière au savoir. C'est dans cette production écrite que se construit peu à peu le français des siècles suivants.

## **Activités pratiques**

### **Partie 3**

**Activité 1. Repères chronologiques.** Associez l'événement au siècle / à la date :

1. Réformes carolingiennes (Charlemagne)
2. Serments de Strasbourg
3. Conquête de l'Angleterre par Guillaume de Normandie (bataille de Hastings)
4. Séquence de Sainte Eulalie
5. La Chanson de Roland

6. Chrétien de Troyes (période d'activité)
7. Thomas d'Angleterre (Tristan et Iseut)
8. Jeu d'Adam
9. Trésor de Brunetto Latini

**Choix.** 842 / vers 880 / 1066 / fin VIIIe–début IXe / vers 1080–1100 / 1160–1190 / vers 1170 / vers 1150 / vers 1260

**Activité 2. Vrai ou Faux ?** Dites si c'est vrai ou faux. Corrigez en une phrase si c'est faux.

1. En ancien français, la langue romane est d'abord une langue écrite et normée.
2. La diglossie oppose latin (langue savante) et roman (langue quotidienne).
3. Les Serments de Strasbourg montrent que la langue romane est utilisée pour être comprise.
4. La fragmentation politique favorise une norme linguistique commune.
5. Après 1066, le français médiéval est utilisé en Angleterre dans des domaines de pouvoir.

**Activité 3. Langues d'oïl / langues d'oc (classement)**

**Consigne.** Classez les éléments dans la colonne correcte.

A) langues d'oïl

B) langues d'oc

1. picard
2. normand
3. languedocien
4. gascon
5. francien
6. provençal
7. limousin
8. « au nord de la Loire » (repère géographique du cours)
9. poésie des troubadours
10. chansons de geste / romans courtois

**Activité 4. Carte mentale** Complétez les phrases avec les mots suivants : *frontière / continuum / transition / strict*.

1. La séparation d'oïl / d'oc n'est pas une \_\_\_\_\_ politique.
2. Il existe des zones de \_\_\_\_\_ où les traits se mélangent.
3. La diversité médiévale doit être comprise comme un \_\_\_\_\_.
4. On évite un découpage \_\_\_\_\_.

**Activité 5.** Associez chaque exemple à la transformation principale.

Transformations:

A) réduction des voyelles atones

B) diphtongaison en syllabe accentuée

C) nasalisation (voyelle + m/n)

1. *tabula* → *table*
2. *camera* → *chambre*
3. *pětra* → *Pierre*
4. *fōcus* → *fuoc* → *feu*
5. *manum* → *main*
6. *panem* → *pain*
7. *bonum* → *bon*
8. *tepidum* → *tiede* → *tiède*

**Activité 6. Consonnes : identifier le phénomène.** Pour chaque série, indiquez le phénomène

Phénomènes : affaiblissement intervocalique / palatalisation (avec affrication) / chute de consonnes finales / vocalisation / simplification (groupe interne) / prothèse (voyelle d'appui)

1. *vita* → *vie*
2. *habere* → *avoir*
3. *centum* → *cent*
4. *caballus* → *cheval*
5. *lupus* → *loup*

6. *amicus* → *ami*
7. *altum* → *haut*
8. *folta* → *foute* → *foule*
9. *factum* → *fait*
10. *spatha* → *espée* → *épée*

**Activité 7. Diphtongues / triphthongues** Dans la liste ci-dessous, identifiez les diphtongues et les triphthongues.

Liste : **ie, ue, ei, ai, oi, au, eu, ou, ieu, uou, eau**

**Activité 8. Cas sujet / cas régime.** Dans chaque paire, cochez la phrase correcte selon le cours:

1.  *li rois vient* /  *le rois vient*
2.  *jeo voi le roi* /  *jeo voi li roi*
3.  *li pere parle* /  *le pere parle*
4.  *jeo voi le pere* /  *jeo voi li pere*

**Activité 9. Comparatif / superlatif.** Indiquez : *comparatif* / *superlatif relatif* / *superlatif absolu*.

1. *cil chevaliers est plus fort que l'autre* : \_\_\_\_\_
2. *li plus vaillanz de l'ost* : \_\_\_\_\_
3. *la plus bele dame de la cort* : \_\_\_\_\_
4. *mult riche* : \_\_\_\_\_
5. *molt bel* : \_\_\_\_\_
6. *tres fort* : \_\_\_\_\_

**Activité 10.** Réécrivez en français moderne en ajoutant le pronom sujet nécessaire.

1. *vient li rois* → \_\_\_\_\_
2. *parle la dame* → \_\_\_\_\_
3. *ont pris les barons la cité* → \_\_\_\_\_

**Activité 11.** Numération (calcul + reformulation)

1. *deus vins* = \_\_\_\_\_

2. *trois vins* = \_\_\_\_\_

3. *quatre vins* = \_\_\_\_\_

4. *dis vins* = \_\_\_\_\_

5. Reformulez en français moderne : *Il avoit quatre vins chevaliers.* → \_\_\_\_\_

### Activité 12. Négation (formes)

**Consigne.** Transformez en ancien français selon le modèle.

Modèle : *Je dis.* → *Jeo ne di.*

1. *Il vient.* → \_\_\_\_\_

2. *Je vois.* → \_\_\_\_\_

3. *Il mange.* (utilisez **mie**) → \_\_\_\_\_

4. *Il dit la verité.* (utilisez **point**) → \_\_\_\_\_

### Activité 13. Le verbe : futur et conditionnel.

**Consigne.** Classez :

A) futur

B) conditionnel

Formes : *je fairai, je sarai, j'arai, je beuvrai, chanterai, chanterais*

### Activité 14. Genres : associer genre / caractéristiques

1. chanson de geste → a) amour, aventure, psychologie

2. roman courtois → b) récitation publique, héroïsme, guerre

3. poésie lyrique (troubadours / trouvères) → c) amour courtois, chant

**Activité 15. Synthèse.** En 5-10 phrases, résumez : comment l'ancien français passe « de l'oral à l'écrit » entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle. (Aidez-vous des mots clés: *diglossie, Serments, littérature, XI<sup>e</sup> siècle, cours seigneuriales, genres.*)

---

## Partie 4. Le moyen français (XIV<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> siècles)

---

### 4.1 Cadre historique et sociolinguistique du moyen français

Le moyen français correspond à une période de profonde transition linguistique, qui s'étend du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit ni de la langue encore fortement marquée



par les structures médiévales de l'ancien français, ni du français déjà normé et stabilisé de l'époque classique. Le moyen français constitue **une phase intermédiaire**, caractérisée par une recomposition rapide du système linguistique, sous l'effet de transformations sociales, politiques et culturelles majeures. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, la société française entre dans une nouvelle configuration historique.

La féodalité médiévale décline progressivement, tandis que l'autorité royale se renforce. **La guerre de Cent Ans (1337–1453)**, les crises démographiques dues aux épidémies, puis la reconstruction politique du royaume modifient profondément les structures sociales. Dans ce contexte, la langue française commence à s'imposer dans des domaines où le latin dominait jusque-là : l'administration, le droit, la vie politique et progressivement le savoir.

Un tournant décisif est marqué par **l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539)**, promulguée par François I<sup>er</sup>. Ce texte impose l'usage du français dans les actes juridiques et administratifs à la place du latin. Pour la première fois, la langue vernaculaire devient langue officielle de l'État. Cette décision donne au français un statut politique et institutionnel qui accélère sa diffusion, sa stabilisation et sa légitimation sociale. Voici 2 articles les plus importants de l'Ordonnance :

Version originale

110. Que les arretz soient clers et entendibles et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz Arretz, nous voullons & ordonnons qu'ilz soient faictz & escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aulcune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretation.

111. Nous voulons que doresnavant tous arretz, ensemble toutes aultres procedures, soient de noz courtz souveraines ou aultres subaltermes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testamens & aultres quelzconques actes & exploitz de justice ou qui en deppendent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langaige maternel francoys et non aultrement.

Translittération contemporaine

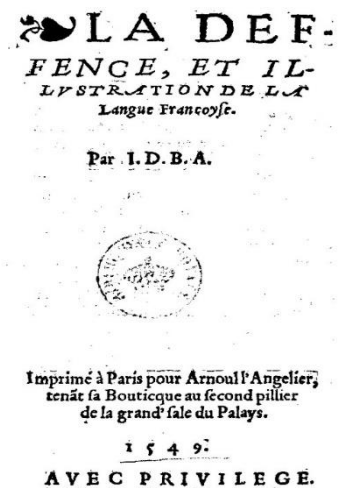
[110. Afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts de nos cours souveraines, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation.

111. Nous voulons donc dorénavant tous arrêts, et ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines ou autres subaltermes et inférieures, soient des registres, enquêtes, contrats, testaments et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.]

Parallèlement, **l'invention de l'imprimerie** au milieu du XV<sup>e</sup> siècle transforme profondément la circulation des textes. Alors que l'ancien français reposait largement sur une culture manuscrite et orale, le moyen français se développe dans une culture de l'écrit imprimé. Les textes deviennent plus largement diffusés, les formes linguistiques commencent à se fixer, même si la norme reste encore instable. L'orthographe, la morphologie et la syntaxe varient fortement d'un auteur à l'autre, mais la pression de l'écrit favorise progressivement l'uniformisation.

Le XVI<sup>e</sup> siècle, qui appartient encore au moyen français, marque une accélération décisive de cette évolution. La Renaissance introduit un nouvel idéal culturel fondé sur le savoir, l'Antiquité et l'humanisme. Le latin reste une langue de prestige, mais le français est désormais perçu comme une langue capable d'exprimer la philosophie, la science, la littérature et la pensée abstraite. Les écrivains et les intellectuels cherchent consciemment à enrichir et à structurer la langue.

Le manifeste de **la Pléiade**, *La Défense et illustration de la langue française* de Joachim du Bellay (1549), exprime clairement ce projet : le français doit devenir une langue de culture à part entière, digne de rivaliser avec le latin et le grec. Cette volonté entraîne une forte latinisation du lexique, la création de néologismes et une réflexion explicite sur la langue. Sur le plan sociolinguistique, le moyen français est une langue encore profondément hétérogène. Il n'existe pas de norme unique. La langue varie selon les régions, les milieux sociaux, les genres de textes et les auteurs. Toutefois, le parler de la région parisienne, renforcé par le rôle politique et culturel de Paris, tend progressivement à acquérir un prestige particulier.



Ainsi, le moyen français est la langue d'un monde en transition : entre le Moyen Âge et l'époque moderne, entre l'oralité médiévale et la culture de l'imprimé, entre la pluralité dialectale et la future norme nationale. C'est dans cette période que se construisent les fondations du français moderne, même si celui-ci n'apparaîtra véritablement qu'au XVIIe siècle avec la codification classique.

## 4.2 La phonétique du moyen français

Sur le plan phonétique, le moyen français correspond à une phase de réorganisation et de stabilisation. Alors que l'ancien français était marqué par de profondes innovations (diphthongaison, forte variation, instabilité graphique), le moyen français voit au contraire la **réduction de cette complexité** et l'émergence progressive de traits proches du français moderne.

Cette période est surtout caractérisée par la simplification du système vocalique, la fixation progressive de la nasalité et l'apparition d'un écart entre l'écrit et la prononciation.

### La disparition des diphtongues de l'ancien français

L'un des changements les plus importants est la **monophthongaison** des anciennes diphtongues.

En ancien français, de nombreuses voyelles accentuées étaient réalisées sous forme de diphtongues :

- pierre [pjɛr]
- beau [bɛ̃au]
- roi [roj]
- feu [fø̃y]

Au cours du moyen français, ces formes se simplifient. La prononciation évolue vers :

- pierre [pjɛʁ]
- beau [bo]
- feu [fø]

La langue perd ainsi une grande partie de la richesse vocalique héritée de l'ancien français.

### L'affaiblissement et la chute des consonnes finales

En ancien français, beaucoup de consonnes finales étaient encore prononcées (grant, fort, chantent, chevaliers). En moyen français, ces consonnes cessent progressivement d'être réalisées à l'oral, bien qu'elles soient conservées dans l'orthographe. C'est à cette époque que se met en place l'une des caractéristiques majeures du français : la présence de **lettres muettes finales**.

### La réduction des voyelles non accentuées

Les voyelles des syllabes faibles, très variables en ancien français, tendent à s'affaiblir en moyen français, le plus souvent vers [ə] ou vers la disparition.

Le *e* final n'est plus systématiquement prononcé :

- femme [fam]
- table [tabl]

Ce phénomène prépare le **e muet** du français moderne.

### La fixation de la nasalité

La nasalisation, initiée en ancien français, devient en moyen français une caractéristique phonologique stable.

Même lorsque *n* ou *m* disparaissent de la prononciation, la nasalité de la voyelle est maintenue.

### L'écart croissant entre l'écrit et la prononciation

Le moyen français est aussi la période où l'on commence à **fixer l'orthographe**, tandis que la prononciation continue d'évoluer. Cela crée un décalage durable entre les formes écrites et les formes orales.

La graphie conserve souvent des lettres étymologiques qui ne sont plus prononcées.

Donc, la phonétique du moyen français correspond à une phase de transition vers le système moderne : les diphtongues disparaissent, les consonnes finales s'affaiblissent, la nasalité se stabilise et la langue entre dans un régime où l'écrit et l'oral ne coïncident plus.

### Tableau comparatif : Ancien français → Moyen français

Sens	Latin	Ancien français (XI–XIII s.)	IPA (AF)	Moyen français (XIV–XVI)	IPA (MF)
temps	<i>tempus</i>	temps	[tens]	temps	[tãs] ~ [tã]
corps	<i>corpus</i>	cors	[kɔrs]	corps	[kɔrs] ~ [kɔr]

Sens	Latin	Ancien français (XI–XIII s.)	IPA (AF)	Moyen français (XIV–XVI)	IPA (MF)
doigt	<i>digitus</i>	doit	[doit]	doigt	[dwaʒt] ~ [dwa]
nuit	<i>nocte</i>	nuit	[nuʒt]	nuit	[nuʒi]
roi	<i>regem</i>	rei	[rej]	roi	[rwa]
feu	<i>focus</i>	feu / fueu	[føy]	feu	[fø]
cheval	<i>caballus</i>	cheval	[tʃəval]	cheval	[ʃəval]
bon	<i>bonus</i>	bon	[bõn]	bon	~ [bõ]
pain	<i>panem</i>	pain	[paẽ] ~	pain	[pẽ]
			[pẽn]		
vingt	<i>viginti</i>	vint	[vĩnt]	vingt	[vẽt] ~ [vẽ]

On voit bien ici que lors de cette transition, on constate :

- la chute des consonnes finales [tens] → [tãs] → [tã]
- la réduction des diphtongues [doit] → [dwaʒt] → [dwa]
- la disparition des affriquées [tʃ] → [ʃ]
- l'apparition des voyelles nasales [bõn] → [bõ]
- la simplification vocalique [føy] → [fø]

### 4.3 Le lexique du moyen français

Au cours du moyen français, le lexique connaît une transformation profonde. Il ne s'agit pas seulement d'un enrichissement quantitatif, mais d'une véritable **réorganisation du vocabulaire**, liée à l'essor de l'écrit, à la Renaissance et à la nouvelle place du français comme langue du savoir.

#### La (re)latinisation du vocabulaire

L'un des phénomènes les plus importants est l'entrée massive de mots d'origine latine. Le français commence à être utilisé dans les domaines de la science, du droit, de la philosophie et de l'administration. Pour exprimer ces réalités, on emprunte directement au latin savant.

On observe ainsi la coexistence de formes populaires héritées du latin vulgaire et de formes savantes issues du latin écrit.

#### La coexistence de deux lexiques et doublets étymologiques

Cette latinisation crée une **double couche lexicale** :

- un vocabulaire populaire, issu du fonds roman
- un vocabulaire savant, d'origine latine.

Un phénomène caractéristique du moyen français est l'apparition de **doublets étymologiques**. Ils résultent notamment de la coexistence de deux formes issues du même mot latin, mais introduites à des époques et par des voies différentes :

- une forme **populaire**, héritée du latin parlé (latin vulgaire)
- une forme **savante**, empruntée plus tard au latin écrit

Ces deux mots coexistent en moyen français avec des sens ou des registres différents.

Exemples :

<b>Latin</b>	<b>Forme populaire</b>	<b>Forme savante</b>
--------------	------------------------	----------------------

<i>fragilis</i>	frêle	fragile
<i>hospitale</i>	hôtel	hospital
<i>capitalis</i>	chef	capital
<i>regalis</i>	royal	régial (ancien)
<i>captivus</i>	chétif	captif

Dans chaque cas, la forme populaire est passée par l'évolution phonétique naturelle, tandis que la forme savante conserve une structure plus proche du latin.

Ces doublets apparaissent surtout entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, au moment où le français devient langue de l'administration, du droit et de la science. Les clercs, juristes et humanistes réintroduisent des mots latins pour exprimer des notions abstraites.

Cela produit un vocabulaire à deux niveaux : langue courante et langue administrative et intellectuelle.

### **Le développement du lexique abstrait**

Alors que l'ancien français était surtout riche en vocabulaire concret (guerre, religion, vie féodale), le moyen français voit l'essor d'un lexique abstrait : *liberté, vérité, justice, dignité, raison, expérience, opinion, conscience*

Cela reflète l'influence de l'humanisme et de la pensée intellectuelle.

### **Les emprunts aux langues étrangères**

Le moyen français s'enrichit aussi par de nombreux emprunts, liés aux échanges culturels et commerciaux :

- **de l'italien** (Renaissance, arts) : *sonnet, opéra, banque, crédit, balcon*
- **de l'espagnol et du portugais** (découvertes) : *cacao, tabac, tomate*
- **des langues germaniques** (commerce, guerre) : *sabre*

Le français devient une langue européenne ouverte aux influences extérieures.

### **La création lexicale consciente**

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les écrivains et humanistes cherchent délibérément à enrichir la langue.

Ils créent ou introduisent de nombreux mots à partir du latin et du grec :

*poésie, tragédie, harmonie, éloquence, rhétorique, grammaire, philosophie*

Donc, le lexique du moyen français marque une rupture avec celui de l'ancien français.

Il devient :

- plus abstrait
- plus savant
- plus différencié stylistiquement.

C'est à cette époque que se met en place le vocabulaire intellectuel et administratif du français moderne.

## **4.4 La grammaire du moyen français**

Le moyen français marque le passage d'une grammaire encore partiellement synthétique à une grammaire majoritairement analytique. Les changements touchent la morphologie nominale, le système verbal et la syntaxe.

### **1. Disparition du système des cas**

En ancien français, les noms avaient deux cas : **cas sujet** et **cas régime**.

Exemple: li rois (sujet) vs le roi (régime)

En moyen français, cette opposition disparaît. On garde une seule forme: **le roi**. La fonction grammaticale est désormais indiquée par l'ordre des mots et les prépositions. Le français devient une langue à structure syntaxique plus fixe.

### **2. Stabilisation de l'ordre des mots (SVO)**

L'ancien français permettait un ordre relativement libre :

*A vint li rois.*

*Li rois vint.*

En moyen français, l'ordre devient majoritairement **Sujet – Verbe – Objet** :

*Le roy vint.*

*Le roy prent la couronne.*

### **3. Développement des articles**

Les articles deviennent obligatoires dans la plupart des contextes.

Ancien français:

*Homs est mortels*

Moyen français :

*L'homme est mortelz.*

### **4. Les pronoms personnels en moyen français**

En moyen français, le système des pronoms personnels devient proche de celui du français moderne. Les pronoms objets sont placés avant le verbe, et après le verbe à l'impératif:

*Je le voy. Il me parla. Je luy dy la verité. Donnez le moy. Dy luy la chose.*

### **5. La négation renforcée**

Alors que l'ancien français utilisait souvent la négation simple (ne), le moyen français développe une négation double avec des adverbes renforçateurs comme *pas, point, mie* :

*Je ne dy pas cela. Il ne sceut point la verité. Je ne puis mie venir.*

### **6. Le développement des temps composés**

Les temps composés avec *avoir* et *estre* deviennent la norme pour exprimer l'antériorité :

*J'ay veu le roy. Il avoit dict la chose. Nous avons faict la paix.*

Les formes *ay, avoit, dict, faict* sont caractéristiques de l'orthographe du moyen français.

### **7. Les constructions analytiques**

Le moyen français utilise de plus en plus de constructions analytiques, notamment avec des auxiliaires et des périphrases verbales.

*Il va partir demayn.*

*Il vient de dire la verité.*

*La cité est destruite.*

*Il est aymé du peuple.*

Le futur proche (aller + infinitif) apparaît et se grammaticalise en moyen français.

## 8. Le nouveau rôle de «on»

La grammaticalisation de “on” comme pronom sujet impersonnel est un trait majeur du moyen français: *On dit que la guerre vient. On ne sçait la verité.*

Donc, la grammaire du moyen français est celle de la transition vers le français moderne :

- disparition des déclinaisons
- ordre des mots plus fixe
- renforcement des articles et des pronoms
- négation double
- verbes analytiques

C'est à cette époque que se met en place la structure grammaticale du français contemporain.

### 4.5 Les textes du moyen français

Le moyen français est la période où le français devient une langue de culture consciente d'elle-même. On ne se contente plus d'écrire en français : on réfléchit sur la langue, on l'enrichit volontairement et on l'emploie pour la littérature, la science et la philosophie.

Aux XIVe et XVe siècles, la langue des textes s'éloigne déjà nettement de l'ancien français. Les chroniques, les traités politiques, les correspondances et la littérature morale sont écrits dans un français où la syntaxe est plus régulière et où le lexique devient plus abstrait.

Parmi les auteurs importants de cette période figurent **Christine de Pizan** et **Philippe de Comynes**. Leurs œuvres montrent un français déjà proche du français moderne par sa structure grammaticale.

#### **François Villon**

François Villon occupe une place essentielle dans l'histoire du moyen français. Dans le *Testament* et les *Ballades*, il fait entrer dans la littérature la langue de la ville, de la rue, du quotidien. Sa langue mêle le français populaire, l'argot, les formes savantes et les tournures héritées du Moyen Âge.

Avec Villon, le français cesse d'être uniquement la langue de la cour et de la tradition médiévale : il devient aussi la langue de l'expérience individuelle, de la marginalité et de la vie urbaine. Voici un extrait de son "Testament Villon":

**Povre je suis de ma jeunesse,  
De povre et de peticte extrasse;  
Mon pere n'eust oncq grant richesse,  
Ne son ayeul nommé Orrace;  
Povreté tous nous suit et trace.  
Sur les tombeaux de mes ancestres,  
Les ames desquelz Dieu embrasse,  
On n'y voit couronnes ne ceptres.**

### **Rabelais : l'enrichissement lexical du français**

François Rabelais représente le moment où le moyen français révèle toute sa puissance créatrice. Dans *Gargantua* et *Pantagruel*, la langue française devient un véritable laboratoire.

Rabelais enrichit le français par :

- des emprunts au latin et au grec,
- des néologismes,
- l'introduction massive du vocabulaire scientifique, médical et philosophique.

Parmi les mots qu'il crée ou qu'il diffuse largement dans la langue figurent notamment : *pantagruélique, utopie, délire, indigène, abstrait, antipode, savant, tyran.*

Son œuvre montre que le français peut tout exprimer : le corps, la science, la satire, la pensée abstraite. Rabelais est l'un des artisans majeurs du passage du français médiéval au français moderne. Voici un petit extrait du chapitre 14 de *Gargantua* (1534)

**A tant son pere aperceut que vrayment il estudioyt tresbien et y mettoyt tout son temps, toutesfoys qu'en rien ne prouffitoyt, et que pys est, qu'il en devenoyt fou, niays, tout reveux et rassoté.**

**Dequoy se complaignant à Don Philippe des Marays, Viceroy de Papelygosse, entendit que mieulx luy vaudroit rien n'apprendre que telz livres soubz telz precepteurs aprendre. Car leur sçavoir n'estoyt que besterye et leur sapience n'estoyt que moufles, abastardisant les bons et nobles esperitz et corrompent<sup>a</sup> toute fleur de jeunesse.**

**'Et qu'ainsy soyt, prenez (dist il) quelq'un de ces jeunes gens du temps present, qui ayt seulement estudié deux ans. On cas<sup>b</sup> qu'il ne ayt meilleur jugement, meilleurs parolles, meilleur propos que vostre filz, et meilleur entretien et honnesteté entre le monde, reputez moy à jamais un taillebacon de la Brene.'** Ce que à Grantgosier pleut tresbien, et commenda qu'ainsi feust fait.

**Au soir, en soupant, ledict des Marays introduict un sien jeune paige de Villegongys, nommé Eudemon, tant bien testonné, tant bien tyré, tant bien espousseté, tant honneste en son maintien, que mieulx ressembloyt quelque petit angelot q'un homme.**

## Montaigne et la naissance de la prose philosophique

Avec Michel de Montaigne, le français devient la langue de la réflexion personnelle et de l'analyse intérieure. Dans les *Essais*, Montaigne développe une prose souple, claire et argumentative, capable d'exprimer le doute, la pensée critique et l'expérience individuelle. Le français devient une langue de philosophie. Voici un extrait des « Essais » :

Pourquoy est-ce que nostre langage commun, si aisé à tout autre usage, devient obscur et non intelligible en contract et testament, et que celui qui s'exprime si clairement, quoy qu'il die et escrive, ne trouve en cela aucune maniere de se declarer qui ne tombe en doute et contradiction? Si ce n'est que les princes de cet art, s'appliquans d'une peculiere attention à trier des mots solemnes et former des clauses artistes, ont tant poisé chaque syllabe, espluché si primement chaque espece de cousture, que les voilà 5  
enfrasquez et embrouillez en l'infinité des figures et si menuës partitions, qu'elles ne peuvent plus tomber sous aucun reiglement et prescription ny aucune certaine intelligence. *'Confusum est quidquid usque in pulverem sectum est.'* Qui a veu des enfans essayans de renger a certain nombre une 10  
masse d'argent vif? Plus ils le pressent et pestrissent et s'estudient à la contraindre à leur loy, plus ils irritent la liberté de ce genereux metal: il fuit à leur art et se va menuisant et esparpillant au delà de tout compte. C'est de mesme, car, en subdivisant ces subtilitez, on apprend aux hommes d'accroistre 15  
les doubtes; on nous met en trein d'estendre et diversifier les difficultez, on les alonge, on les disperse. En semant les questions et les retaillant, on fait fructifier et foisonner le monde en incertitude et en querelles, comme la terre se rend fertile plus elle est esmiée et profondément 20  
remuée. *'Difficultatem facit doctrina.'* Nous doubtions sur Ulpian, redoutons encore sur Bartolus et Baldus. Il falloit effacer la trace de cette diversité innumerable d'opinions, non point s'en parer et en entester la posterité.

## La Pléiade et l'enrichissement volontaire du français

Les poètes de la **Pléiade** (Ronsard, Du Bellay, Baïf) jouent un rôle décisif dans l'élévation du français au rang de grande langue littéraire. Dans la *Défense et illustration de la langue française*, Du Bellay affirme que le français doit rivaliser avec le latin et le grec.

Ils introduisent :

- un vocabulaire savant,
- des formes poétiques nouvelles,
- des mots empruntés aux langues anciennes.

Ils contribuent ainsi à la création du lexique poétique et littéraire du français moderne.

## Les grammairiens et la naissance de la réflexion linguistique

Le moyen français est aussi la période où l'on commence à décrire le français comme une langue à part entière.

## Jacques Dubois (Jacobus Sylvius, 1478–1555)

Jacques Dubois, connu sous le nom latinisé de **Jacobus Sylvius**, est un médecin et humaniste français. Professeur à la Faculté de médecine de Paris, il joue un rôle fondamental dans l'introduction du français dans le domaine scientifique.

Il est l'auteur de la première grammaire du français rédigée en France par un Français, mais il l'écrit en latin.

Dubois est l'un des premiers à utiliser systématiquement des signes diacritiques pour noter les particularités phonétiques du français. Il introduit et expérimente notamment l'apostrophe, le tréma et l'accent circonflexe, qu'il applique de manière cohérente dans son ouvrage afin de mieux refléter la prononciation. Cependant, Dubois reste toute sa vie réservé à l'égard de l'usage du français comme langue scientifique, en particulier en médecine. Pour lui, le français n'est pas encore suffisamment stabilisé ni assez précis pour remplacer le latin dans les textes savants.

### **Louis Meigret (vers 1500 – vers 1560)**

Louis Meigret est la figure centrale de la naissance de la grammaire française.

En 1550, il publie : **Le Tretté de la grammere françoeeze**. C'est la première grammaire du français qui repose non sur le latin, mais sur l'observation du français parlé. Meigret adopte une approche révolutionnaire pour son époque : il considère que le français est une langue autonome, dotée de ses propres règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques. Il propose également une **réforme de l'orthographe**, fondée sur la prononciation. Il écrit par exemple : *françoeeze, grammere, tretté*, afin de refléter plus fidèlement les sons de la langue. Son travail marque la naissance de la linguistique française.

## **Activités pratiques**

### **Partie 4**

#### **Activité 1. Répondez aux questions.**

1. Pourquoi l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) est-elle un tournant dans l'histoire du français ?
2. Quel est le rôle de l'imprimerie dans la diffusion du moyen français ?

3. Pourquoi le français commence-t-il à remplacer le latin dans certains domaines au XVe–XVIe siècle ?
4. Pourquoi la langue du moyen français est-elle encore hétérogène ?

### **Activité 2. Chronologie**

Classez ces événements et phénomènes dans l'ordre chronologique.

- La Pléiade
- L'ancien français
- L'ordonnance de Villers-Cotterêts
- Le moyen français
- Le français classique
- L'imprimerie

### **Activité 3. Identifier les changements phonétiques**

Associez chaque évolution à son type.

1. *doit* → *doigt* → [dwa]
2. *tens* → [tã]
3. *tfeval* → [ʃəval]
4. *few* → [fø]

- a) nasalisation
- b) monophthongaison
- c) disparition des affriquées
- d) chute de consonne finale

### **Activité 4. Écrit et prononciation**

Expliquez pourquoi en moyen français on écrit encore *temps*, *corps*, *doigt* alors que certaines consonnes ne sont plus prononcées.

### **Activité 5. Lexique : fonds roman et latinismes**

Classez ces mots en deux groupes: : fonds roman / latin savant.

*povre*, *roy*, *justice*, *vérité*, *ancestres*, *table*, *raison*, *hospital*, *frêle*, *fragile*

### **Activité 6. Doublets étymologiques**

Expliquez la différence entre :

1. *frêle* / *fragile*

2. *hôtel / hospital*

3. *royal / régial*

Dans quel type de texte chaque forme est-elle plus probable au XVI<sup>e</sup> siècle ?

### **Activité 7. Grammaire du moyen français**

Associez chaque phrase à son phénomène grammatical.

1. *L'homme est mortelz.*

2. *Je luy dy la verité.*

3. *Je ne puis mie venir.*

4. *J'ay veu le roy.*

5. *Il va partir demayn.*

6. *On dit que la guerre vient.*

a) futur proche

b) négation renforcée

c) pronom personnel (clitique)

d) article généralisant

e) pronom impersonnel

f) temps composé

### **Activité 8. Ancien français ou moyen français ?**

Indiquez si les formes suivantes relèvent plutôt de l'Ancien français ou du Moyen français.

1. *li rois*

2. *le roy*

3. *doit*

4. *Homs est mortels*

5. *L'homme est mortelz*

### **Activité 9. Villon et la langue**

Dans l'extrait de Villon, relevez :

- deux formes d'orthographe du moyen français
- deux mots du fonds populaire
- deux mots savants

### **Activité 10. Rabelais**

Expliquez en quelques phrases pourquoi Rabelais est considéré comme un innovateur important du français. Appuyez-vous sur son rôle dans l'enrichissement du lexique.

### **Activité 11. Grammairiens. Complétez:**

1. Jacques Dubois écrit sa grammaire en ...
2. Louis Meigret fonde sa grammaire sur la ...
3. Dubois est surtout lié au domaine de la ...
4. Meigret défend l'idée que le français est une langue ...

### **Activité 12. Synthèse**

Expliquez pourquoi le moyen français est une période de transition entre l'ancien français et le français moderne.

---

## Partie 5. Le français classique et pré-moderne

---

### 5.1 Cadre historique et sociolinguistique du français classique et pré-moderne

Le français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles correspond à la phase où la langue cesse d'être une construction encore instable pour devenir **une langue codifiée, normée et institutionnalisée**. Alors que le moyen français était une langue en recomposition, le français classique et pré-moderne est une langue **en voie de fixation**. C'est durant cette période que s'établissent durablement les règles qui gouvernent encore aujourd'hui la grammaire, le lexique et le style du français.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte historique profondément différent de celui du Moyen Âge et de la Renaissance. Le XVII<sup>e</sup> siècle est marqué par la consolidation de la monarchie absolue et par la centralisation du pouvoir politique, notamment sous Louis XIII et Louis XIV. L'État royal cherche à contrôler non seulement les institutions politiques, mais aussi les formes de la culture. La langue devient alors un instrument de **prestige, de cohésion et d'autorité**.

Dans ce cadre, la cour de Versailles joue un rôle déterminant. La variété de français parlée par l'aristocratie et les élites cultivées de Paris acquiert un statut de modèle. Les usages linguistiques de la cour, relayés par les écrivains, les grammairiens et les institutions, deviennent progressivement la référence à imiter. Le français cesse d'être une langue parmi d'autres dans un espace dialectal pluriel et tend à devenir une norme nationale.



Un moment décisif est la fondation de l'**Académie française** en 1634, sous l'autorité du cardinal de Richelieu (sur la photo ci-dessus dans son état actuel). Sa mission

est de fixer la langue, d'en codifier l'usage et de la « *rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences* ».

À travers son dictionnaire, ses avis et son prestige symbolique, l'Académie contribue à stabiliser l'orthographe, le vocabulaire et le style. Le français du XVII<sup>e</sup> siècle se caractérise ainsi par une recherche de **clarté, de régularité et de bienséance**, en rupture avec la créativité parfois « anarchique » du moyen français.

Les grands écrivains classiques - **Corneille, Racine, Molière, Pascal** - participent pleinement à ce processus. Leurs œuvres diffusent une langue dont la syntaxe, le lexique et les formes stylistiques deviennent des modèles. Le français classique se construit comme une langue de la **raison, de l'ordre et de l'élégance**.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, tout en héritant de cette norme, en transforme profondément la fonction sociale. C'est le siècle **des Lumières**, marqué par l'essor de la pensée critique, de la science, de la philosophie et du débat public. Le français n'est plus seulement la langue de la cour et de l'État : il devient la langue de la discussion intellectuelle, de la presse, des salons et des grandes entreprises éditoriales comme l'**Encyclopédie** dirigée par **Diderot** et **d'Alembert**.

Les penseurs des Lumières - **Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot** - utilisent le français comme instrument d'analyse du monde social, politique et moral. La langue s'adapte à cette nouvelle fonction : le vocabulaire abstrait se développe, la syntaxe se prête à l'argumentation, et le style privilégie la précision, la logique et la transparence. Le français devient la langue d'une opinion publique émergente, et non plus seulement celle d'une élite aristocratique.

Sur le plan sociolinguistique, cette période voit aussi l'élargissement du public des lecteurs et des écrivains. La diffusion de l'éducation, de l'imprimé et de la culture écrite fait du français une langue partagée par des groupes sociaux de plus en plus larges, même si les dialectes et les parlers régionaux continuent d'exister.

Enfin, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le français acquiert un statut international. Il devient la principale langue de la diplomatie, des cours européennes et des échanges intellectuels. Cette position renforce encore l'autorité de la norme classique et contribue à figer certains traits de la langue.

Ainsi, le français classique et pré-moderne est le produit d'un double mouvement : au XVIIe siècle, la langue se stabilise sous l'effet de l'État et des institutions ; au XVIIIe siècle, elle se diffuse et se transforme en **instrument universel de la pensée et du débat**. C'est cette période qui donne au français son profil, à la fois normatif, intellectuel et social.

## **5.2 La phonétique et l'orthographe du français classique et pré-moderne**

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le français entre dans une phase de stabilisation phonétique. Les grandes mutations héritées du moyen français (monophthongaison, nasalisation, chute des consonnes finales, disparition des affriquées) sont désormais achevées. La langue parlée est, dans ses grandes lignes, déjà très proche du français moderne.

En revanche, c'est précisément à cette époque que se creuse durablement l'écart entre la prononciation et l'écriture. Alors que la phonétique se stabilise, l'orthographe devient de plus en plus historique et étymologique, sous l'influence des grammairiens et de l'Académie française.

La plupart des consonnes finales ne sont plus prononcées, mais restent écrites :

**temps** [tã]

**corps** [kɔʁ]

**doigt** [dwa]

Les voyelles nasales sont définitivement phonologisées :

**bon** [bõ]

**pain** [pẽ]

**vin** [vẽ]

Le *e* non accentué devient largement muet :

**table** [tabl]

**femme** [fam]

Parallèlement, le XVIIIe siècle voit une réforme progressive de l'orthographe. L'Académie française élimine de nombreuses graphies médiévales et adopte une écriture plus régulière, sans modifier la prononciation :

## **XVIIe siècle XVIIIe siècle**

**sçavoir      savoir**

**faict        fait**

**estoit      était**

**mesme     même**

**hostel      hôtel**

Les accents (é, è, ê), l'apostrophe (*l'homme*) et certaines simplifications graphiques sont progressivement fixés. La liaison commence à se régulariser à cette époque, même si son usage reste encore variable et fortement socialement marqué.

Ainsi, le français classique est la période où la phonologie moderne du français se met en place définitivement, tandis que l'orthographe devient une norme historique, conservant la trace de formes anciennes de la langue.

### **5.3 Le lexique et la grammaire du français classique et pré-moderne**

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le lexique français connaît une expansion sans précédent. Le français n'est plus seulement une langue littéraire ou administrative : il devient la langue de la science, de la philosophie, de la vie politique, du commerce international et de la culture européenne. Cette évolution repose sur trois grands mécanismes : les emprunts, la création savante et la spécialisation des registres.

#### **Les emprunts aux langues européennes**

La France du XVIIe siècle est une puissance militaire, politique et culturelle, mais elle est aussi profondément intégrée aux réseaux commerciaux et intellectuels européens. Le lexique français reflète cette ouverture.

##### **a) Emprunts à l'italien**

Très nombreux dans les domaines de l'art, de la musique, de la banque et de la vie mondaine : *opéra, concert, sonnet, scénario, balcon, costume, cavalier, banque, crédit*.

Ces mots sont déjà courants dans la langue classique.

##### **b) Emprunts à l'espagnol et au portugais**

Liés aux produits coloniaux, à la navigation et aux échanges atlantiques : *cacao, chocolat, tabac, tomate, patate, moustique, cargaison*.

Ces termes entrent massivement dans le français du XVIIe siècle.

### **c) Emprunts aux langues germaniques**

Souvent dans le vocabulaire militaire et politique :

*sabre, hussard, bivouac, flibustier*

### **d) Emprunts à l'anglais (surtout au XVIIIe siècle)**

Avec l'essor du parlementarisme, du commerce et de la culture britannique : *club, comité, budget, jury, parlement, toast*. Ils marquent le début de l'influence durable de l'anglais.

## **Le lexique scientifique et technique**

Le XVIIe siècle est celui de Descartes, Newton et Galilée, et le XVIIIe siècle celui de l'Encyclopédie. Le français développe un vocabulaire scientifique précis : *analyse, système, expérience, théorie, observation, circulation, organisme, gravitation, atmosphère, microscope, électricité*.

## **Le vocabulaire politique et social des Lumières**

Le XVIIIe siècle voit la naissance d'un lexique nouveau pour penser la société : *citoyen, nation, constitution, liberté, égalité, tolérance, opinion publique, despotisme, droits*. Ces termes continuent de structurer la pensée politique moderne.

## **La spécialisation et la hiérarchisation du vocabulaire**

Le français classique distingue de plus en plus clairement :

- la langue littéraire,
- la langue scientifique,
- la langue administrative,
- la langue courante.

Cela entraîne une précision accrue du lexique et une différenciation stylistique marquée.

## **La normalisation lexicale**

Grâce aux dictionnaires de l'Académie et aux grammairiens, le vocabulaire est sélectionné, défini et stabilisé. Les régionalismes et les formes jugées trop populaires sont progressivement écartés du français standard.

Donc, le lexique des XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles transforme le français en langue de la modernité. Par les emprunts, la science et la pensée politique, il devient un instrument universel de description du monde, de la société et de l'esprit humain. La richesse lexicale accompagne le rôle du français comme langue internationale de la diplomatie et de la culture européenne.

## **Grammaire**

Le français classique ne transforme pas profondément **la structure grammaticale** héritée du moyen français, mais il la stabilise et la codifie. **Les constructions analytiques, l'ordre SVO, les pronoms clitiques et la négation renforcée** dont on a déjà parlé dans la partie précédente deviennent des normes obligatoires. Mais on peut aussi accentuer les points suivants :

### **1. Fixation du système verbal**

Les temps et modes du verbe se stabilisent.

Le passé simple, le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait prennent leurs valeurs modernes : *Il entra dans la salle. Il a parlé. Il parlait encore. Il avait déjà dit la chose.* Les formes comme *parlait, avait, disoit* sont caractéristiques de l'orthographe classique.

### **2. Généralisation des temps composés**

Les temps composés deviennent obligatoires pour exprimer l'antériorité et l'accompli : *J'ay veu le roy. Il avoit faict son devoir.*

La structure avoir / estre + participe passé est pleinement grammaticalisée.

### **3. Le développement de *il* impersonnel et de la modalité**

Le français des XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles voit la généralisation de constructions impersonnelles servant à exprimer la modalité, l'évaluation et le raisonnement abstrait. Le pronom *il* ne renvoie plus à un référent réel, mais fonctionne comme un sujet syntaxique permettant d'introduire des jugements et des nécessités :

*Il est nécessaire que la raison gouverne les hommes.*

*Il faut que la vérité soit dite.*

*Il est possible que cette opinion soit fausse.*

Ces constructions permettent au français de devenir une langue de l'argumentation, de la philosophie et du discours rationnel, caractéristique de l'époque classique et des Lumières.

#### **5.4 Les textes du français classique et des Lumières**

Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles constituent le moment où le français devient pleinement une langue de culture, de pensée et de littérature. Alors que le moyen français avait encore une forte hétérogénéité, la langue de cette période se présente désormais comme un système normé, capable de produire des formes littéraires, philosophiques et scientifiques d'une grande cohérence. Les textes de cette époque ne sont pas seulement des œuvres esthétiques : ils sont aussi des instruments de stabilisation et de diffusion de la langue. À travers eux, le français classique se construit comme un modèle.

##### **La langue classique et la norme**

Avant même les grands écrivains, ce sont les théoriciens du langage et du style qui contribuent à définir ce qu'est le « bon français ». **François de Malherbe** joue un rôle fondamental dans cette évolution. Il impose l'idée que la langue poétique doit être claire, régulière et disciplinée. Il rejette les archaïsmes, les régionalismes et les audaces héritées de la Renaissance, et cherche à purifier la langue littéraire. C'est le début du purisme.

Cette exigence est prolongée par **Claude Favre de Vaugelas**, dont les *Remarques sur la langue françoise* (1647) définissent la notion du « **bon usage** ». Pour Vaugelas, la norme ne vient ni de la logique ni du latin, mais de l'usage des « honnêtes gens », c'est-à-dire de l'élite cultivée de Paris et de la cour. La langue est désormais définie par un groupe social prestigieux. Voici un petit extrait de son ouvrage où il parle des barbarismes :

*Du barbarisme, premier vice contre la pureté.*

Pour les mots, on peut commettre vn barbarisme en plusieurs façons, ou en disant vn mot qui n'est point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou 55  
*paction*, ou vn mot qui est François en vn sens & non pas en l'autre, comme *lent pour humide*, *sortir pour partir*, ou qui a esté en vsage autrefois, mais qui ne l'est plus, comme *ains*, comme *ainsi soit*, & vne infinité d'autres, ou enfin vn mot, qui est encore si nouueau, & si peu estably par l'Vsage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adoucy par vn, 60  
*s'il faut ainsi parler*, si i'ose vser de ce mot, ou quelque autre terme semblable, comme nous auons dit ailleurs; Ou bien en se seruant d'vn aduerbe pour vne preposition, comme de dire *dessus la table*, pour *sur la table*, *dessous le lit*, pour *sous le lit*, *dedans le lit*, pour *dans le lit*; ou en 65  
disant au pluriel vn nom, qui ne se dit bien qu'au singulier, comme *bonheurs*, ou au contraire, comme *delice*, pour *delices*...

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur la langue française atteint un niveau théorique inédit avec **la Grammaire de Port-Royal, rédigée par Antoine Arnauld et Claude Lancelot** et publiée en 1660 sous le titre *Grammaire générale et raisonnée*.

Contrairement aux grammaires normatives fondées sur l'usage (comme celles de Vaugelas), la grammaire de Port-Royal propose une approche rationnelle et philosophique du langage. Elle ne décrit pas seulement le français, mais cherche à dégager **les principes universels communs** à toutes les langues. La langue y est conçue comme l'expression directe de la pensée. Selon Arnauld et Lancelot, les catégories grammaticales (nom, verbe, sujet, prédicat) reflètent des opérations mentales fondamentales. Ainsi, la structure de la phrase correspond à la structure du raisonnement humain. Cette conception s'inscrit pleinement dans **l'esprit cartésien**. L'esprit cartésien, hérité de **Descartes** (1596-1650), un philosophe éminent du XVII<sup>e</sup> siècle, désigne une manière de penser fondée sur la clarté, la logique et l'analyse rationnelle, qui marque durablement la culture intellectuelle française.

**Nicolas Boileau**, dans son *Art poétique* (1674), transpose cette vision à la littérature. Il défend un français fondé sur la clarté, la mesure, la raison et l'équilibre. La langue devient l'instrument d'un idéal esthétique classique. Il écrit : « *Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément.* »

**Antoine Furetière** (1619–1688) est un écrivain et lexicographe du XVII<sup>e</sup> siècle, membre de l'Académie française. Il est l'auteur du *Dictionnaire universel* (1690), premier grand dictionnaire encyclopédique du français, qui intègre non seulement la langue littéraire, mais aussi le vocabulaire des sciences, des arts et des métiers.

**Le théâtre** joue un rôle central dans la diffusion de la langue classique. Les pièces de **Corneille**, **Racine** et **Molière** sont écrites dans une langue qui devient la référence de la bonne expression française. Dans cet extrait (à votre droite) de *Britannicus* de Racine (1669) on voit bien un exemple du style élevé :

Poursui, Neron, avec de tels Ministres.  
Par des faits glorieux tu te vas signaler.  
Poursui. Tu n'as pas fait ce pas pour reculer.  
Ta main a commence par le sang de ton Frere,  
Je prevoi que tes coups viendront jusqu'à ta Mère.  
Dans le fond de ton cœur, je sçay que tu me hais,  
Tu voudras t'affranchir du joug de mes bienfaits,  
Mais je veux que ma mort te soit mesme inutile:  
Ne crois pas qu'en mourant je te laisse tranquille.  
Rome, ce Ciel, ce jour que tu receus de moi,  
Par tout, à tout moment, m'offriront devant toy.

5

10

Avec **Blaise Pascal (1623-1662)**, le français devient une langue de la pensée abstraite. Dans les *Pensées* et les textes polémiques, la langue sert à analyser, démontrer, convaincre. La syntaxe devient un outil logique, et la précision lexicale permet l'expression de concepts philosophiques complexes.

Les *Fables* de **La Fontaine** illustrent un autre versant du français classique : la narration. La langue y est souple, claire, expressive, tout en respectant la norme.

Un rôle important dans l'élaboration de la norme à cette époque appartient aussi **aux salons**. On y valorise une langue **mesurée, sans excès**, évitant aussi bien la rudesse populaire que la surcharge érudite. Cette sociabilité mondaine contribue à fixer un idéal de langue élégante et intelligible, fondée sur le *bon usage* et la netteté de l'expression.

Les salons favorisent également l'émergence d'un **jargon mondain** : tournures atténuées, périphrases délicates, euphémismes, vocabulaire affectif et abstrait. Cette recherche de finesse linguistique influence durablement la prose classique et participe à la normalisation stylistique du français du XVII<sup>e</sup> siècle, en complément du travail des grammairiens et de l'Académie.

### **Le XVIII<sup>e</sup> siècle et la langue des Lumières**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le français classique devient la langue de la pensée critique et de la diffusion des idées. La littérature change de fonction : elle n'est plus seulement esthétique, elle devient idéologique. Le philosophe, le grand savant est un idéal du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le roman est genre littéraire essentiel (mémoires, roman épistolaire).

**Montesquieu, Voltaire, Diderot et Rousseau** utilisent le français pour analyser la société, la politique et l'homme.

**Voltaire** occupe une place centrale dans l'histoire du français. Son style est volontairement clair, rapide, ironique et accessible. Il transforme le français classique en une langue au service du combat intellectuel. Par sa prose, il popularise le vocabulaire de la critique politique, de la tolérance et de la raison. Voltaire contribue à fixer une langue journalistique et argumentative, fondée sur des phrases courtes, une syntaxe directe et un lexique précis. Voici un extrait de *Candide* (1759) :

Cacambo témoigna à son hôte toute sa curiosité: l'hôte lui dit, Je suis fort ignorant, & je m'en trouve bien; mais nous avons ici un Vieillard retire de la Cour, qui est le plus savant homme du Royaume, & le plus communicatif. Aussitôt il mène Cacambo chez le Vieillard. Candide ne jouait plus que le second personnage, & accompagnait son valet. Ils entrèrent dans une maison fort simple, car la porte n'était que d'argent, & les lambris des appartements n'étaient que d'or, mais travaillés avec tant de goût, que les plus riches lambris ne l'effaçaient pas. L'antichambre n'était à la vérité incrustée que de rubis & d'émeraudes, mais l'ordre dans lequel tout était arrangé réparait bien cette extrême simplicité. 5 10

Le Vieillard reçut les deux étrangers sur un sofa matelassé de plumes de colibri, & leur fit présenter des liqueurs dans des vases de diamants; après quoi il satisfit à leur curiosité en ces termes.

On constate que ce texte est très facile à comprendre, le français ici est presque identique au français moderne.

Avec **Diderot** et *l'Encyclopédie*, le français devient la langue du savoir universel. Des milliers d'articles décrivent les sciences, les arts, les techniques et la société. La langue devait être précise, définitionnelle et rigoureuse. Cela conduit à un enrichissement considérable du vocabulaire technique et abstrait.

**Jean-Jacques Rousseau** introduit une nouvelle dimension : la langue de la subjectivité. Dans ses œuvres autobiographiques et philosophiques, le français devient un outil pour exprimer l'expérience intérieure, les émotions et l'identité.

Le problème du style est aussi beaucoup discuté. Chaque style est autorisé de se servir de son propre vocabulaire.

Les textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles font du français une langue pleinement moderne. À travers le théâtre, la poésie, la philosophie, la science et la prose critique, le français acquiert une stabilité, une richesse et une capacité expressive qui le placent au cœur de la culture européenne.

## Activités pratiques

### Partie 5

**Activité 1. Repères historiques (compréhension globale).** Répondez brièvement aux questions suivantes :

1. Pourquoi peut-on dire que le français des XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles est une langue «codifiée » ?
2. Quel rôle joue la monarchie absolue dans la fixation de la langue ?

3. Quelle est la différence fondamentale entre la fonction sociale du français au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

4. Pourquoi le français devient-il une langue internationale à cette époque ?

**Activité 2. XVII<sup>e</sup> siècle vs XVIII<sup>e</sup> siècle** Classez les éléments suivants selon qu'ils caractérisent plutôt le XVII<sup>e</sup> siècle ou le XVIII<sup>e</sup> siècle et justifiez brièvement vos choix.

- salons
- Encyclopédie
- Académie française
- langue de la cour
- opinion publique
- langue de la raison et de l'ordre
- langue du débat critique
- absolutisme monarchique

**Activité 3. Phonétique et orthographe.** Associez les formes anciennes aux formes modernisées par l'Académie française :

- |         |           |
|---------|-----------|
| sçavoir | a. fait   |
| faict   | b. même   |
| mesme   | c. savoir |
| estoit  | e. était  |
| hostel  | d. hôtel  |

**Activité 4. Phonétique : écrit / oral**

Expliquez en une phrase chacun des phénomènes suivants, en vous appuyant sur les exemples du cours : *chute des consonnes finales; phonologisation des voyelles nasales; e non accentué muet; écart entre écriture et prononciation.*

**Activité 5. Lexique : emprunts.** Classez les mots suivants selon leur origine : italien / espagnol-portugais / anglais / langues germaniques: *opéra, cacao, budget, hussard, balcon, tabac, jury, bivouac.*

**Activité 6. Lexique des Lumières**

Expliquez en une ou deux phrases le lien entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et l'apparition des mots suivants : *liberté; tolérance; opinion publique; citoyen*

Pourquoi ces mots deviennent-ils importants à cette époque ?

**Activité 7. Grammaire : système verbal.** Identifiez le temps verbal et expliquez brièvement sa valeur :

*Il entra dans la salle.*

*Il avoit fait son devoir.*

*Il parloit encore.*

*J'ay veu le roy.*

**Activité 8. Il impersonnel et modalité.** Expliquez la fonction grammaticale et discursive de *il* dans les phrases suivantes :

*Il est nécessaire que la raison gouverne les hommes.*

*Il faut que la vérité soit dite.*

*Il est possible que cette opinion soit fausse.*

Pourquoi ces constructions sont-elles particulièrement importantes pour la langue classique ?

**Activité 9. Répondez :**

1. Qui définit le bon usage selon Vaugelas ?
2. Pourquoi cette conception est-elle sociolinguistique et non grammaticale ?
3. En quoi cette idée contribue-t-elle à la fixation de la langue ?

**Activité 10. Texte et langue.** Associez chaque auteur à la contribution linguistique principale:

Malherbe

Vaugelas

Arnauld et Lancelot

Boileau

Voltaire

- a. langue comme instrument de la raison universelle
- b. clarté et discipline de la langue poétique
- c. norme fondée sur l'usage des élites
- d. langue argumentative et critique
- e. clarté stylistique et règle classique

**Activité 11. Expliquez brièvement:**

- le rôle des salons dans la diffusion du français classique ;
- ce que l'on entend par précision, mesure et finesse linguistique;
- en quoi le « jargon des salons » influence la norme.

**Activité 12. Vrai / Faux**

1. Le XVIII<sup>e</sup> siècle remet en cause la norme linguistique classique.
2. La langue des Lumières privilégie l'obscurité stylistique.
3. L'Académie française vise à rapprocher l'écriture de la prononciation.
4. Le français devient une langue philosophique au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Activité 13. Synthèse comparative.** Complétez le tableau :

<b>Moyen français</b>	<b>Français classique</b>
Langue en recomposition	...
Orthographe instable	...
Créativité lexicale	...
Absence de norme centrale	...

---

## Partie 6. Le français moderne (XIXe–milieu du XXe siècle)

---

### 6.1 La Révolution française et la naissance du français moderne

**La Révolution française** (1789-1794) constitue un tournant décisif dans l'histoire du français. Elle ne modifie pas immédiatement la structure grammaticale ou phonétique de la langue, mais elle transforme radicalement **son statut, ses fonctions sociales et sa diffusion**. À partir de la fin du XVIIIe siècle, le français cesse d'être principalement la langue d'une élite politique et culturelle pour devenir la langue de la nation tout entière.

Sous **l'Ancien Régime** (1589-1789), le français classique est certes une langue normée et prestigieuse, mais son usage réel reste socialement et géographiquement limité. Une grande partie de la population parle des langues ou des dialectes régionaux, tandis que le français standard demeure essentiellement la langue de l'administration, de la cour, de l'écrit et des milieux cultivés. La Révolution introduit une rupture idéologique fondamentale : la souveraineté n'appartient plus au roi, mais au peuple, et la langue doit désormais être celle des citoyens.

Dans ce nouveau cadre politique, le français acquiert une fonction inédite. Il devient la langue de la loi, de la vie civique et de l'espace public. Les textes révolutionnaires, les décrets, les constitutions et les discours politiques sont rédigés en français, conçu comme un instrument d'unification nationale. La langue n'est plus seulement un héritage culturel, mais un outil de cohésion et de participation politique. Le principe qui s'impose alors est celui d'une correspondance directe entre **nation, citoyenneté et langue**.

Cette volonté d'unification linguistique s'accompagne d'une attitude de plus en plus hostile à l'égard des langues régionales, souvent désignées comme *patois*. Dans le célèbre rapport présenté en 1794 par **l'abbé Grégoire** sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, la diversité linguistique est perçue comme un obstacle à **l'égalité, à la compréhension des lois et à l'unité de la République**. Le français est conçu comme la seule langue capable de garantir l'accès universel aux droits et aux devoirs du citoyen. Cette vision marque durablement la politique linguistique de la France au XIXe siècle.

La Révolution modifie ainsi profondément l'idéologie linguistique. Alors que le français classique reposait sur le *bon usage* des élites, le français moderne se définit désormais comme une langue commune, destinée à être comprise et utilisée par l'ensemble de la population. **La norme** ne disparaît pas, mais elle change de justification: elle n'est plus fondée sur **la cour ou la mondanité, mais sur l'efficacité communicative, la clarté et la fonction civique de la langue.**

Il est important de souligner que cette transformation est progressive. La Révolution pose les principes, mais leur réalisation effective s'étend sur tout le XIXe siècle. C'est par l'intermédiaire de **l'État, de l'administration, de l'armée et surtout de l'école** que le français moderne s'impose réellement comme langue nationale. La Révolution française marque donc le point de départ d'un processus de diffusion massive et de normalisation linguistique qui aboutira à la constitution du français moderne, langue de la nation, de l'école et de la vie publique [1].

### **Le XIXe siècle : État, nation et diffusion du français**

Au XIXe siècle, les principes posés par la Révolution française se traduisent progressivement en réalités institutionnelles et sociales. Cette période correspond à la véritable mise en œuvre du projet linguistique national : le français devient non seulement la langue officielle de l'État, mais aussi la langue effectivement partagée par l'ensemble de la population.

Le XIXe siècle est marqué par **une forte centralisation politique et administrative**. Quel que soit le régime en place - Empire, monarchies constitutionnelles ou République (*voir Annexe III*) - l'État français poursuit un objectif constant : renforcer l'unité nationale. La langue joue dans ce cadre un rôle fondamental. Le français est imposé comme **langue unique de l'administration, de la justice, de l'armée et de la vie publique**. Toute interaction avec les institutions de l'État suppose désormais la maîtrise du français standard.

Cette politique linguistique contribue à marginaliser durablement les langues régionales. Celles-ci ne disparaissent pas immédiatement, mais elles sont progressivement exclues des domaines officiels et reléguées à la sphère privée ou locale. Le français devient la langue de la mobilité sociale, de l'accès aux emplois publics et de la

participation à la vie nationale. Par conséquent, la maîtrise du français n'est plus seulement un capital culturel, mais devient une condition d'intégration sociale. Un rôle central dans cette diffusion linguistique revient à **l'école**. Au cours du XIXe siècle, **l'enseignement** devient progressivement le principal vecteur de la langue nationale. **Les lois scolaires de Jules Ferry** (1881, 1882), à la fin du siècle, rendent l'instruction gratuite et obligatoire, ce qui généralise l'apprentissage du français standard. L'école impose une norme linguistique précise à travers les grammaires scolaires, notamment celle de **Noël et Chapsal**. Le français enseigné devient un français normatif, écrit, contrôlé et évalué, qui s'impose comme modèle unique de correction linguistique.

Parallèlement, le XIXe siècle voit l'élargissement sans précédent de l'espace de **diffusion du français écrit** [8]. La généralisation de l'imprimé, le développement de la presse, des textes juridiques et des publications scientifiques renforcent la présence du français dans la vie quotidienne. La langue écrite acquiert une visibilité constante, ce qui favorise **la stabilisation des formes linguistiques et la diffusion de la norme**.

Le français devient le vecteur d'une **identité nationale partagée**, construite autour de références historiques, politiques et culturelles communes. Cette évolution transforme profondément le rapport des locuteurs à la langue : parler français, ce n'est plus seulement bien parler, c'est **appartenir pleinement à la nation**.

Ainsi, le XIXe siècle constitue une étape essentielle dans l'histoire du français moderne. Il ne s'agit pas d'une période d'innovation linguistique majeure, mais d'une phase de consolidation et de diffusion. Le français s'impose comme **langue nationale unifiée**.

Au début du XXe siècle, le processus de diffusion et de normalisation du français est largement achevé. La langue nationale est maîtrisée par la majorité de la population, notamment grâce à l'école, à l'administration et à la presse écrite.

## **6.2 La phonétique et l'orthographe du français moderne**

Au XIXe siècle, le français entre dans une phase de stabilité phonétique durable. Les grandes évolutions héritées des périodes antérieures — disparition des diphtongues, nasalisation des voyelles, affaiblissement des consonnes finales — sont désormais achevées. Le système phonologique du français moderne est déjà en place et ne connaît

plus de transformations majeures. La langue parlée du XIXe siècle est, dans ses traits essentiels, très proche du français actuel.

Cette stabilité phonétique contraste avec une intense réflexion sur l'orthographe. L'écriture devient un enjeu central de normalisation linguistique. L'orthographe française du XIXe siècle se définit comme une orthographe historique et étymologique, conservant de nombreuses traces des états antérieurs de la langue, parfois sans correspondance directe avec la prononciation.

L'un des objectifs majeurs des réformes orthographiques de cette période est la régularisation graphique, sans remise en cause radicale du système. Il ne s'agit pas de simplifier l'orthographe en la rapprochant de l'oral, mais de la rendre plus cohérente, plus stable et plus enseignable. Les grammairiens et les institutions cherchent à éliminer les graphies jugées archaïques ou inutiles, tout en maintenant la continuité historique de la langue.

Dans ce contexte, plusieurs évolutions concrètes s'imposent progressivement. De nombreuses graphies anciennes, encore fréquentes au XVIIIe siècle, sont abandonnées au profit de formes plus régulières. Ainsi, les graphies avec *sç-* sont remplacées par *s-* (*sçavoir* → *savoir*), les participes en *-ct* se simplifient (*faict* → *fait*), et certaines voyelles sont notées de manière plus systématique par l'usage des accents (*mesme* → *même*, *estoit* → *était*). Ces formes sont déjà en concurrence au XVIIIe siècle, mais leur fixation normative appartient au XIXe siècle. Ces modifications **ne changent pas la prononciation, mais visent à fixer une norme écrite uniforme.**

L'usage des accents graphiques se généralise au XIXe siècle. L'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe sont employés de façon plus régulière pour distinguer les voyelles et éviter les ambiguïtés morphologiques ou lexicales. L'apostrophe, déjà utilisée auparavant, se stabilise dans des formes comme *l'homme*, *j'aime*, *c'est*. Parmi les évolutions orthographiques les plus visibles figure la substitution progressive de *oi* par *ai* dans des formes où la prononciation était déjà stabilisée en [ɛ] : *françois* → *français*, *avoit* → *avait*.

La suppression de certaines lettres étymologiques est discutée, mais rarement appliquée de manière systématique. Les réformateurs proposent parfois d'éliminer des

consonnes muettes jugées inutiles, mais ces tentatives se heurtent à une forte résistance. L'orthographe est perçue comme un patrimoine culturel et comme un marqueur de distinction sociale. La difficulté orthographique devient même un critère de maîtrise de la langue et de réussite scolaire.

L'orthographe correcte devient donc une compétence fondamentale, évaluée et sanctionnée dans le cadre scolaire et administratif. Dans ce processus, l'Académie française joue un rôle central. Par ses dictionnaires successifs (1835, 1878, 1932-1935), elle valide les choix orthographiques et contribue à imposer une norme nationale. Elle privilégie une approche modérée : plutôt que de réformer radicalement, elle entérine progressivement les usages les plus répandus, tout en maintenant la continuité avec la tradition écrite. Cette politique explique la grande stabilité de l'orthographe française à partir du XIXe siècle.

Ainsi, le français moderne se caractérise par une phonétique largement fixée et une orthographe fortement normée, conçue non comme le reflet de l'oral, mais comme un système autonome, historique et institutionnel. Cette configuration, héritée du XIXe siècle, reste en vigueur jusqu'au milieu du XXe siècle et constitue l'un des traits majeurs du français moderne.

### 6.3 Le lexique et la grammaire du français moderne

Au XIXe siècle, le lexique français connaît une transformation profonde liée aux bouleversements politiques, sociaux, scientifiques et techniques issus de la Révolution française et de l'industrialisation. La Révolution marque une rupture lexicale majeure. De nombreux mots associés à l'Ancien Régime disparaissent ou changent de valeur. Un vocabulaire politique nouveau s'impose pour nommer la nation moderne et ses institutions : *citoyen, nation, constitution, république, souveraineté, suffrage, opinion publique*. Ces termes, souvent hérités du XVIIIe siècle, se stabilisent et se diffusent largement au XIXe siècle par l'école, la presse et l'administration.

Le XIXe siècle est aussi celui de **l'industrialisation**. Le français intègre massivement **un lexique technique et économique** lié aux nouvelles réalités matérielles : *usine, machine, vapeur, rail, locomotive, industrie, capital, ouvrier, production*. Ces mots ne relèvent plus d'un vocabulaire spécialisé restreint, mais entrent dans l'usage courant.

Le développement spectaculaire **des sciences** entraîne une expansion lexicale savante. Le français moderne se dote d'un vocabulaire précis pour décrire le monde naturel et social : *biologie, chimie, physique, évolution, organisme, énergie, système, structure, statistique, sociologie*. La formation des mots repose largement sur des bases grecques et latines, dans un souci de clarté conceptuelle et de transparence terminologique.

Le XIXe siècle voit également l'essor du lexique **administratif et juridique**. L'État centralisé impose une langue uniforme pour gouverner, instruire et classer : *préfecture, ministère, fonctionnaire, décret, réglementation, instruction publique, recensement*.

Ce vocabulaire contribue à la standardisation du français et à son usage obligatoire dans l'espace public.

Les emprunts lexicaux continuent, mais selon des logiques nouvelles. L'anglais devient une source importante, en particulier dans les domaines du sport, de l'économie et de la vie sociale : *sport, club, match, tunnel, budget, meeting*.

Parallèlement, le français du XIXe siècle développe une forte différenciation des registres. La langue littéraire, la langue scientifique, la langue administrative et la langue courante se spécialisent. Cette hiérarchisation lexicale devient un trait structurant du français moderne.

La lexicographie joue un rôle central dans cette évolution. Le dictionnaire devient un instrument normatif et pédagogique. Mais en même temps les dictionnaires jouent des rôles différents. **Le Dictionnaire de l'Académie française** a une fonction normative et fixe la langue standard. **Le Dictionnaire de Littré** adopte une démarche savante et historique, en décrivant l'évolution des mots et leurs emplois attestés. Les dictionnaires de **Pierre Larousse** relèvent d'une logique encyclopédique et pédagogique : ils visent la diffusion du savoir et l'enrichissement lexical, sans imposer strictement la norme.

Enfin, le français moderne hérite d'un lexique marqué par **l'idée de progrès**. Les mots servent à nommer **le changement, l'innovation et la rationalisation du monde**. Cette orientation lexicale prépare la langue du XXe siècle, où le français devra faire face à la **modernité technique, médiatique et scientifique**.

**La grammaire** est à cette époque plutôt stabilisée, et ce qui varie c'est plutôt son usage et son interprétation. Un trait essentiel du français moderne est la distinction nette entre **la norme grammaticale** et **la valeur stylistique**. La correction grammaticale est définie par l'école et les grammaires, tandis que « **les écarts** » peuvent être admis comme procédés expressifs dans la langue littéraire. La grammaire devient stable, le style devient variable.

Parallèlement, le XIX<sup>e</sup> siècle marque l'émergence d'une conscience de la **variation linguistique**. Sans remettre en cause l'existence d'une norme unique, on distingue de plus en plus clairement **la langue écrite et la langue parlée**, les usages littéraires, administratifs et familiers. Cette différenciation prépare les évolutions du français contemporain.

#### 6.4 Les textes du français moderne

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le français devient une langue de communication écrite de masse. La multiplication des textes imprimés transforme profondément les pratiques linguistiques. Les textes ne servent plus seulement à produire de la littérature, mais à **informer, instruire, administrer et organiser la société**.

**Le roman** joue un rôle central dans cette évolution. Il diffuse une langue narrative stable, fondée sur une syntaxe régulière, une forte subordination et un lexique précis. Il intègre des procédés nouveaux comme **le discours indirect libre**, qui permet de mêler la voix du narrateur et celle des personnages sans rupture grammaticale. Voici un exemple de ce procédé tiré du roman «*Madame Bovary*» de Gustave Flaubert, l'un des plus grands stylistes (au moins) de cette époque:

Un jour qu'ils s'étaient quittés de bonne heure, et qu'elle s'en revenait seule par le boulevard, elle aperçut les murs de son couvent; alors elle s'assit sur un banc, à l'ombre des ormes. Quel calme dans ce temps-là! comme elle enviait les ineffables sentiments d'amour qu'elle tâchait, d'après des livres, de se figurer! 5

Les premiers mois de son mariage, ses promenades à cheval dans la forêt, le Vicomte qui valsait, et Lagardy chantant, tout repassa devant ses yeux... Et Léon lui parut soudain dans le même éloignement que les autres. 10

– Je l’aime pourtant! se disait-elle.

N’importe! elle n’était pas heureuse, ne l’avait jamais été. D’où venait donc cette insuffisance de la vie, cette pourriture instantanée des choses où elle s’appuyait? ...Mais, s’il y avait quelque part un être fort et beau, une nature valeureuse, pleine à la fois d’exaltation et de raffinements, un cœur de poète sous une forme d’ange, lyre aux cordes d’airain, sonnante vers le ciel des épithètes élégiaques, pourquoi, par hasard, ne le trouverait-elle pas? Oh! quelle impossibilité! Rien, d’ailleurs, ne valait la peine d’une recherche; tout mentait! Chaque sourire cachait un bâillement d’ennui, chaque joie une malediction, tout plaisir son dégoût, et les meilleurs baisers ne vous laissaient sur la lèvre qu’une irréalisable envie d’une volupté plus haute. 15 20

Un râle métallique se traîna dans les airs et quatre coups se firent entendre à la cloche du couvent. Quatre heures! et il lui semblait qu’elle était là, sur ce banc, depuis l’éternité. Mais un infini de passions peut tenir dans une minute, comme une foule dans un petit espace. 25

Emma vivait tout occupée des siennes, et ne s’inquiétait pas plus de l’argent qu’une archiduchesse. 30

(From G. Flaubert, *Madame Bovary*. Sommaire biographique, introduction, note bibliographique, relevé des variantes et notes par Claudine Gothot-Mersch (Paris, Garnier, 1971), pp. 289–90.<sup>3</sup>)

Le roman contribue ainsi à élargir les possibilités expressives du français standard.

La presse participe à la normalisation rapide de la langue. Elle impose des phrases

courtes, une syntaxe claire et un lexique

accessible. La répétition quotidienne des

mêmes structures favorise

l’uniformisation du français écrit et la

diffusion d’un français commun à

l’échelle nationale. Dès les années 1830

apparaissent les premiers journaux à grand

tirage. **La Presse**, fondée en 1836 par

Émile de Girardin, et **Le Siècle** (1836)

inaugurent un modèle de presse à bas prix

destiné à un large public.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Leur langue se caractérise par une syntaxe simple, un lexique accessible et une forte régularité formelle contribuant à la diffusion d’un français écrit standardisé. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la presse devient un phénomène de masse. **Le Petit Journal** (fondé en 1863) atteint plus tard des tirages inédits et impose un style fondé sur des phrases brèves, une syntaxe directe et un vocabulaire courant, renforçant l’unification du français écrit à l’échelle nationale. **Le Figaro** (1826), tout en conservant un ton plus

littéraire et mondain, participe également à la stabilisation du français standard par la constance de ses usages linguistiques.

**Les textes scolaires** jouent un rôle décisif dans la fixation de la norme. Les manuels de grammaire, notamment ceux **de Noël et Chapsal**, diffusent un modèle de langue correcte, fondé sur des règles explicites et sur l'analyse de la phrase. La grammaire devient un objet d'apprentissage systématique, étroitement lié à l'orthographe.

**La langue administrative et juridique** se caractérise par des constructions impersonnelles, une syntaxe rigoureuse et un lexique abstrait. Elle contribue à renforcer l'autorité de la norme et à imposer le français standard dans l'espace public.

**Les textes scientifiques** adoptent un style défini par la précision terminologique, la logique argumentative et la neutralité énonciative.

Ainsi, les textes du XIXe siècle construisent un français moderne fonctionnellement différencié. La langue est désormais stable dans sa grammaire, normée dans son écriture et adaptée à des usages spécialisés. Cette organisation textuelle prépare directement l'émergence du français contemporain.

## **Activités pratiques**

### **Partie 6**

#### **Activité 1. Compréhension générale**

Expliquez pourquoi la Révolution française constitue un tournant linguistique, même si elle ne modifie pas immédiatement la grammaire ou la phonétique du français.

#### **Activité 2. Vrai / Faux**

1. Sous l'Ancien Régime, le français était parlé par toute la population.
2. La Révolution française introduit l'idée d'une correspondance entre langue et citoyenneté.
3. Les langues régionales disparaissent immédiatement après 1789.
4. Le XIXe siècle est une période d'innovations phonétiques majeures.

#### **Activité 3. Expliquez la différence entre :**

la justification de la norme linguistique sous l'Ancien Régime

la justification de la norme linguistique après la Révolution française.

**Activité 4. Langue et institutions.** Associez chaque institution à son rôle linguistique principal au XIXe siècle :

<b>Institution</b>	<b>Rôle</b>
École	...
Administration	...
Presse	...
Académie française	...

**Activité 5. Analyse phonétique**

Expliquez pourquoi on peut parler de stabilité phonétique au XIXe siècle, en vous appuyant sur au moins deux arguments tirés du texte.

**Activité 6. Lexique et société.** Classez les mots suivants selon leur domaine principal au XIXe siècle. Domaines possibles : politique / industriel / administratif / scientifique / social: *citoyen, locomotive, préfecture, biologie, club.*

**Activité 7. Emprunts.** Expliquez pourquoi l'anglais devient une source importante d'emprunts lexicaux au XIXe siècle. Appuyez-vous sur le contexte historique et social.

**Activité 8. Lexicographie.** Comparez brièvement le rôle de : *l'Académie française, Littré et Larousse* en une ou deux phrases pour chacun.

**Activité 9. Grammaire et style.** Expliquez la phrase suivante à partir du texte :

« *La grammaire devient stable, le style devient variable.* » Que signifie cette opposition pour l'usage du français au XIXe siècle ?

**Activité 10. Types de textes.** Associez chaque type de texte à ses caractéristiques linguistiques dominantes :

<b>Type de texte</b>	<b>Caractéristiques</b>
Roman	...
Presse	...
Textes scolaires	...
Textes administratifs	...
Textes scientifiques	...

**Activité 11. Synthèse.** Expliquez et montrez comment le XIXe siècle prépare le passage du français moderne au français contemporain.

---

## Partie 7. Le français contemporain (XXe–XXIe siècles)

---

### 7.1 Cadre historique, social et linguistique du français contemporain

Le français contemporain assure la continuité du français moderne, tout en transformant profondément ses conditions d'usage. Alors que le XIXe siècle est dominé **par l'État, l'école et l'écrit normatif**, le XXe et le XXIe siècles sont marqués par **la massification sociale, la généralisation des médias et l'importance croissante de l'oral**. La langue française n'est plus seulement un système normé transmis par l'institution scolaire, mais **un ensemble d'usages diversifiés**, liés aux situations de communication. Donc, à cette époque on peut parler « des français différents. »

Au XXe siècle, plusieurs transformations majeures modifient le fonctionnement social de la langue. **La scolarisation** devient quasi universelle, **l'urbanisation** s'accélère, les populations se mélangent, et les mobilités sociales et géographiques augmentent. Le français standard est désormais connu par la majorité des locuteurs, mais **il n'est plus la seule référence effective dans la pratique quotidienne**. La langue entre dans une phase de pluralité fonctionnelle.

Un tournant décisif est constitué par **le développement des médias. La radio, puis la télévision**, introduisent un français oral diffusé à grande échelle. Pour la première fois, une langue parlée standardisée circule quotidiennement dans l'espace public. Ce **français médiatique** n'est ni celui de l'écrit scolaire ni celui de la conversation spontanée : il s'agit d'un oral contrôlé, lisible, compréhensible par tous.

À partir de la fin du XXe siècle, l'essor **d'Internet et des réseaux sociaux** transforme encore plus profondément les pratiques linguistiques. L'écrit numérique adopte de nombreux traits de l'oral : *phrases brèves, ponctuation expressive, ellipses, marques subjectives*. Les frontières traditionnelles entre oral et écrit deviennent de plus en plus floues.

Dans ce contexte, la notion de norme linguistique évolue. Le français contemporain n'est plus organisé autour d'une norme unique, mais autour de **normes multiples**,

**dépendantes des usages.** On distingue désormais clairement :

- une norme scolaire et institutionnelle,
- des usages médiatiques,
- des pratiques ordinaires de la langue parlée,
- des usages stylistiquement marqués.

**La variation** devient un trait central du français contemporain. Elle se manifeste à plusieurs niveaux. La variation **diaphasique** dépend de la situation de communication : on ne parle pas de la même manière à l’oral familial, dans un cadre professionnel ou dans un discours public. La variation **diastratique** reflète les différences sociales, générationnelles et culturelles. La variation **diatopique** concerne les espaces francophones [2], où le français coexiste avec d’autres langues et développe des traits propres.

En tout cas, **le français parlé** occupe une place centrale dans cette nouvelle configuration. Il convient de préciser que l’oral n’est pas une nouveauté du français contemporain. Il a toujours constitué la modalité première de la langue, mais son statut social et sa visibilité ont profondément évolué aux XXe et XXIe siècles, notamment avec l’essor des médias, de l’audiovisuel et des pratiques numériques. Les dislocations (moi je, lui il), phrases inachevées, répétitions, reformulations, marqueurs discursifs (bon, ben, tu vois, quoi) ne sont pas considérées comme des fautes, mais des mécanismes fonctionnels de l’interaction orale.

Ainsi, la langue n’est plus perçue comme un modèle unique à imiter, mais comme **un ensemble de pratiques**. Cette évolution marque une rupture nette avec la logique normative du français des époques précédentes et ouvre une nouvelle étape dans l’histoire du français, centrée sur **l’usage, la variation et l’oralité**.

## **7.2 La phonétique du français contemporain**

Le français contemporain se caractérise par une grande stabilité du système phonologique, héritée du français moderne, mais par une forte variabilité des réalisations phonétiques, en particulier à l’oral. Les changements ne touchent pas la structure du système, mais les usages, les degrés d’articulation et les choix stylistiques.

### **Affaiblissement et chute du *e caduc***

Le *e* non accentué connaît une réduction massive à l'oral, bien plus systématique qu'au XIXe siècle.

- *je te le dis* → [ʃtəl di] / [ʃtl di]
- *fenêtre* → [fənɛtʁ] / [fnɛtʁ]
- *petite* → [pətɪt] / [ptit]

Le maintien ou la chute du *e caduc* devient un marqueur de registre : maintenu dans l'oral soigné, fréquemment supprimé dans l'oral spontané.

### **Réduction des groupes consonantiques**

La parole spontanée favorise la simplification articulatoire, sans modification orthographique.

- *quatre* → [katʁ] → [kat]
- *peut-être* → [pøtɛtʁ] → [ptɛtʁ] / [pɛtɛtʁ]
- *parce que* → [pɑʁs kə] → [pɑʁsk] → [pask]

C'est un phénomène typique de l'oral rapide, absent de la norme écrite.

### **Évolution des oppositions vocaliques**

Certaines oppositions traditionnelles tendent à s'affaiblir ou se neutraliser selon les locuteurs et les régions :

- /e/ ~ /ɛ/ : j'ai [ʒe] / j'étais [ʒetɛ] → confusions fréquentes à l'oral
- /o/ ~ /ɔ/ en syllabe finale : rose [ʁoz] / pause [poz]

Il ne s'agit pas d'un changement phonologique, mais d'une variation phonétique sociale.

### **Nasales : stabilité du système, variation des réalisations**

Les voyelles nasales restent stables phonologiquement, mais leurs réalisations varient.

- *vin* → [vẽ] / [vã]
- *blanc* → [blã] / [blā]

La variation est liée à l'âge, au style et à la situation de communication.

### **Intonation et prosodie : rôle central de l'oral**

Le français contemporain accorde une importance accrue à la **prosodie**, surtout dans l'oral interactionnel.

- Montée finale expressive :  
*C'est pas possible ? ↑*
- Allongements expressifs :  
*Mais nooon...*
- Accentuation pragmatique :  
*C'est LUI qui l'a fait.*

La prosodie devient un **outil majeur de structuration du discours**, parfois plus important que la syntaxe.

### 7.3 Le lexique du français contemporain

Le lexique du français contemporain se caractérise par une **forte dynamique de renouvellement**, liée aux transformations sociales, techniques, culturelles et médiatiques du XXe et du XXIe siècle. A cette époque on constate une **coexistence de plusieurs sources lexicales et de plusieurs normes d'usage**.

#### Emprunts massifs à l'anglais

L'anglais devient la principale langue de contact du français contemporain. Les emprunts concernent surtout les domaines de la technologie, des médias, de l'économie et de la culture populaire.

- Exemples des emprunts directs : *email, internet, marketing, business, start-up, streaming smartphone, chat, spoiler, deadline, feedback, meeting, manager, marketing, branding, challenge, booster, fake news;*
- domaine sportif et médiatique : *coach, sponsor, fair-play, buzz*

Ces emprunts peuvent coexister avec des équivalents français, sans toujours les remplacer. Toutefois, les emprunts, notamment à l'anglais, ne constituent qu'un des mécanismes d'enrichissement du lexique contemporain. La langue française recourt largement à des procédés internes tels que **la dérivation, la composition, la siglaison, ainsi qu'à la néologie sémantique et au réemploi discursif de formes existantes**. Ces mécanismes témoignent de la vitalité interne du système lexical.

#### Néologie et créativité lexicale

Le français contemporain recourt principalement à des procédés morphologiques productifs, souvent liés à l'oral et aux médias.

### 1. Dérivation suffixale

- **-iser / -isation :**

*numérique → numériser → numérisation*  
*radicaliser, flexibilisation*

- **-able / -abilité :**

*cliquable, téléchargeable, traçabilité*

- **-iste / -isme :**

*écologiste, féminisme, complotisme*

### 2. Préfixation

- **re-** : *reposter, relancer, redéfinir*

- **dé-** : *déconfiner, dématérialiser*

- **sur- / hyper-** : *surconnecté, hypermédiatisé*

### 3. Troncation

- *appli* (application), *info* (information), *démo* (démonstration)

### 4. Verlan

- *lourd* → *relou*

- *femme* → *meuf*

- *chelou*

La néologie est rapide, parfois éphémère, souvent médiatisée.

### Lexique de l'oral et du quotidien

Une part importante du lexique contemporain provient de l'**oral spontané** et se diffuse par les médias et les réseaux sociaux.

- *bosses, galérer, kiffer, flipper, se planter, ghooster, zapper*

- intensificateurs : *hyper, trop, grave*

- adjectifs évaluatifs : *cool, nul, canon*

Ces mots ne sont plus strictement argotiques : beaucoup entrent dans l'usage courant.

### Argots, sociolectes et lexiques identitaires

Le français contemporain intègre des lexiques liés à des **groupes sociaux ou culturels spécifiques**.

- argot urbain et verlan : *meuf, chelou, ouf, rebeu*
- lexique issu des cultures musicales et médiatiques : *rap, hip-hop, freestyle, clash, punchline, flow, feat (featuring), streamer, vlog, buzz, viral, influenceur, follower, like, story, live, post, hashtag*.
- influence de langues de contact:
  - a) **arabe dialectal** : *kiffer* (aimer), *kif* (plaisir), *meuf* (verlan issu de *femme*, diffusé dans les mêmes milieux), *bled* (pays d'origine), *hchouma* (honte), *haram* (interdit), *seum* (colère, frustration), *wallah* (je jure), *khôl* (au sens figuré, regard intense);
  - b) **langues africaines** : *sape* (élégance vestimentaire), *sapé* (bien habillé), *go* (fille, petite amie), *daron / daronne* (parents, via diffusion argotique), *malembe* (doucement), *tchipper* (exprimer le mépris).

Ce lexique marque l'identité, l'appartenance et la position sociale.

### **Lexique médiatique et numérique**

Les médias et les réseaux sociaux jouent un rôle structurant dans la diffusion lexicale.

- *liker, poster, partager, follower, viral*
- substantifs abstraits médiatiques : *polémique, clash, fake news*
- économie de l'attention : *audience, visibilité, algorithme*

La fréquence d'usage favorise la normalisation rapide de ces mots. Ce lexique tend à franchir rapidement les frontières entre registres.

### **Lexique institutionnel et normatif contemporain**

L'État et les institutions continuent de produire un lexique administratif et juridique, souvent abstrait.

- *inclusion, diversité, gouvernance, transition, dispositif*
- euphémisation lexicale : *plan social, ajustement, réforme*

Ce lexique influence fortement le discours public et médiatique.

## Norme lexicale et dictionnaires contemporains

Les dictionnaires contemporains adoptent une **approche descriptive**, plus que prescriptive.

- intégration rapide des usages attestés
- mention des registres (*familier, courant, argotique*)
- reconnaissance de la variation

Donc, on peut constater que la norme lexicale devient beaucoup plus **souple et évolutive**. Le lexique du français contemporain ne remplace pas le lexique du français moderne, mais plutôt s'y **superpose**, en multipliant les usages possibles.

### 7.4 La morphosyntaxe du français contemporain

La morphosyntaxe du français contemporain repose sur une **grammaire globalement stable**, héritée du français moderne, mais se caractérise par une **diversification très marquée des usages**, notamment sous l'influence de l'oral, des médias et des pratiques numériques. Les changements concernent moins le système que les **préférences syntaxiques**, la **fréquence des structures** et leur **valeur pragmatique**.

#### Renforcement des structures disloquées

Le français contemporain privilégie fortement les **dislocations à gauche et à droite**, surtout à l'oral, mais aussi dans l'écrit dialogué et médiatique.

- **Dislocation à gauche** (anticipation):

*Moi, je comprends pas.*

*Ce film, je l'ai déjà vu.*

*Les réseaux sociaux, ça change tout.*

- **Dislocation à droite** (reprise) :

*Il est sympa, ce prof.*

*C'est compliqué, cette histoire.*

Ces structures servent à **thématiser** l'information et montrent la redondance typique de la langue parlée.

#### Réduction et restructuration de la négation

La négation standard *ne ... pas* reste la norme écrite, mais à l'oral contemporain, **ne disparaît très fréquemment**.

- forme standard :

*Je ne sais pas.*

- forme usuelle à l'oral :

*Je sais pas.*

*Il comprend pas.*

*On va pas venir.*

Cette réduction est systématique à l'oral spontané et largement acceptée dans les dialogues écrits, les médias et la fiction.

### **Usage de structures impersonnelles et présentatives**

Le français contemporain privilégie des constructions qui neutralisent ou effacent le sujet grammatical au profit d'une présentation globale du contenu :

*Il est interdit de stationner.*

*Il a été décidé que la réunion serait reportée.*

*Il semble que la situation évolue.*

*Il y a un problème, là.*

*C'est compliqué à expliquer.*

*Ce qui est sûr, c'est qu'il va partir.*

*Il y en a qui comprennent, d'autres non.*

Ces structures permettent une syntaxe **souple et pragmatique**, adaptée à l'oral et à l'argumentation.

### **Simplification des subordonnées et préférence pour la parataxe**

Le français contemporain tend à **réduire la complexité syntaxique** par rapport aux textes du XIXe siècle.

- préférence pour la juxtaposition :

*Je suis arrivé, il était déjà parti.*

plutôt que :

*Quand je suis arrivé, il était déjà parti.*

- usage fréquent de *parce que, du coup, alors* :

*Il pleuvait, du coup on est restés.*

*J'ai pas compris, alors j'ai demandé.*

La subordination n'a pas disparu, mais elle est moins systématique et souvent remplacée par des connecteurs discursifs.

### **Évolution des temps verbaux à l'oral**

À l'oral contemporain, certains temps deviennent **rare** ou **stylistiquement marqués**.

- recul du passé simple, limité à l'écrit littéraire :

*Il entra dans la pièce.* (écrit narratif)

- généralisation du passé composé :

*Il est entré.*

*J'ai vu ça hier.*

- présent à valeur narrative :

*Je rentre, je vois ça, je comprends rien.*

Cette évolution renforce le caractère **immédiat et subjectif** du discours.

### **Marqueurs discursifs et structuration de l'oral**

Le français contemporain utilise de nombreux **marqueurs discursifs**, sans fonction syntaxique stricte mais essentiels à la cohérence interactionnelle.

- bon, ben, enfin, voilà, quoi, tu vois :

*Bon, on y va.*

*Ben, j'en sais rien.*

*C'est compliqué, quoi.*

Ces éléments organisent le tour de parole, expriment l'attitude du locuteur et marquent l'oralité.

Un trait central du français contemporain qui se traduit pleinement au niveau de la morphosyntaxe est bien sûr la **coexistence de plusieurs niveaux de langue**. La grammaire reste stable, mais son **actualisation dépend du contexte, du médium et de la situation de communication**.

### **7.5 Les textes du français contemporain**

Les textes du français contemporain reflètent une situation linguistique fondamentalement nouvelle. Contrairement au XIXe siècle, où l'écrit normé dominait largement les usages publics, le français contemporain se développe dans un espace de pratiques textuelles multiples, marqué par la coexistence de l'écrit, de l'oral transcrit et des formes hybrides issues des médias et du numérique. Les textes ne constituent plus seulement des modèles de langue, mais **des lieux de variation, d'expérimentation et de circulation rapide des usages**.

#### **La presse contemporaine : standardisation et oralisation contrôlée**

La presse écrite et en ligne reste un vecteur central du français standard, mais son fonctionnement linguistique évolue profondément au XXe siècle. La langue journalistique intègre progressivement des traits de l'oral : titres elliptiques, questions rhétoriques, formulations évaluatives. Cette évolution vise l'efficacité communicative et l'immédiateté, sans rompre avec la norme grammaticale. La presse contemporaine diffuse ainsi un français normé, mais moins formel, situé entre langue écrite et oral médiatisé. En voici un exemple qui illustre les critères ci-dessus :

*Crise du logement, inflation persistante, inquiétudes sociales : le gouvernement promet des mesures rapides. Mais sur le terrain, les attentes restent fortes. Beaucoup dénoncent des annonces sans effets concrets, tandis que l'exécutif appelle au temps long. Une chose est sûre : la pression monte, et le débat ne fait que commencer.*

#### **Les textes administratifs et institutionnels contemporains**

Les textes administratifs, juridiques et politiques restent fortement normés, mais ils évoluent dans leur style. On observe :

- une multiplication des structures impersonnelles,

- une forte abstraction lexicale,
- une tendance à l’euphémisation.

Le français institutionnel contemporain cherche à produire un discours neutre, dépersonnalisé et consensuel. Ces textes contribuent à maintenir une norme grammaticale stable, tout en influençant le lexique médiatique et politique. Voici un exemple de ce type de textes :

*Dans le cadre de l’optimisation des ressources publiques, il a été décidé de procéder à un ajustement des dispositifs existants. Cette évolution vise à garantir une meilleure efficacité du service rendu, tout en accompagnant les publics concernés. Des mesures spécifiques seront mises en œuvre afin de faciliter cette transition et d’en limiter les impacts.*

### **Les textes numériques : nouvelles pratiques d’écriture**

Le développement d’Internet, des réseaux sociaux et des messageries transforme les formes textuelles. Les textes numériques se caractérisent par :

- une forte brièveté,
- une syntaxe simplifiée,
- une proximité avec l’oral,
- une grande tolérance à la variation.

On observe l’usage fréquent de phrases inachevées, d’énoncés sans verbe, de répétitions et de marqueurs discursifs. Ces textes brouillent la frontière traditionnelle entre écrit et oral. Ils ne constituent pas une rupture grammaticale, mais une **reconfiguration pragmatique de l’écrit**. Voici quelques illustrations des textes de ce type :

Messages de messagerie instantanée (WhatsApp /Messenger)	Publications courtes type “story”	Discussions de forums / plateformes collaboratives	Commentaires en ligne
--	-----------------------------------	--	-----------------------

— t'es où	<i>Journée compliquée</i>	<i>J'ai testé.</i>	<i>Franchement pas</i>
— j'arrive	<i>mais ça va.</i>	<i>Pas convaincu.</i>	<i>d'accord. Ça marche</i>
— ok j'suis là dans 5 min		<i>Peut-être que j'ai raté un truc.</i>	<i>pas comme ça. Faut arrêter de dire n'importe quoi.</i>
— prends un café stp			
— j'ai oublié 🤔			

## Les textes littéraires contemporains : variation et expérimentation

La littérature à l'époque du français contemporain ne cherche plus à imposer un modèle unique de langue. Elle explore au contraire la diversité des usages du français. On y trouve :

- une intégration assumée de l'oral,
- des ruptures syntaxiques,
- des alternances de registres,
- une représentation explicite de la variation sociale et linguistique.

Par exemple, dans cet extrait de « *Zazie dans le métro* » (1959) de Raymond Queneau on constate les jeux de mots et l'influence sensible du registre oral :

### EXTRAIT 1 : L'ARRIVÉE DE ZAZIE (CHAPITRE 1)

Gabriel regarde dans le lointain ; elles, elles doivent être à la traîne, les femmes c'est toujours à la traîne ; mais non, une mouflette surgit qui l'interpelle :

— Chsuis Zazie, jparie que tu es mon tonton Gabriel.

— C'est bien moi, répond Gabriel en anoblissant son ton. Oui, je suis ton tonton.

5 La gosse se marre. Gabriel, souriant poliment, la prend dans ses bras, il la transporte au niveau de ses lèvres, il l'embrasse, elle l'embrasse, il la redescend.

— Tu sens rien bon, dit l'enfant.

— Barbouze de chez Fior, explique le colosse.

— Tu m'en mettras un peu derrière les oreilles ?

10 — C'est un parfum d'homme.

— Tu vois l'objet, dit Jeanne Lalochère s'amenant enfin. T'as bien voulu t'en charger, eh bien, le voilà.

— Ça ira, dit Gabriel.

— Je peux te faire confiance ? Tu comprends, je ne veux pas qu'elle se fasse violer par toute la famille.

— Mais, manman, tu sais bien que tu étais arrivée juste au bon moment, la dernière fois.

15 — En tout cas, dit Jeanne Lalochère, je ne veux pas que ça recommence.

— Tu peux être tranquille, dit Gabriel.

— Bon. Alors je vous retrouve ici après-demain pour le train de six heures soixante.

— Côté départ, dit Gabriel.

— Natürlich, dit Jeanne Lalochère qui avait été occupée. A propos, ta femme, ça va ?

20 — Je te remercie. Tu viendras pas nous voir ?

— J'aurai pas le temps.

— C'est comme ça qu'elle est quand elle a un jules, dit Zazie, la famille ça compte plus pour elle.

— A rvoir, ma chérie. A rvoir, Gaby.

En même temps la prose classique standardisée du point de vue de la narration et des normes d'utilisation de la langue est aussi omniprésente. En voici un exemple tiré de *Gaspard, Melchior & Balthazar* (1980) de Michel Tournier :

Je suis noir, mais je suis roi. Peut-être ferai-je un jour inscrire sur le tympan de mon palais cette paraphrase du chant de la Sulamite *Nigra sum, sed formosa*. En effet, y a-t-il plus grande beauté pour un homme que la couronne royale? C'était une certitude si établie pour moi que je n'y pensais même pas. Jusqu'au jour où la blondeur a fait irruption dans ma vie... 5

Tout a commencé lors de la dernière lune d'hiver par un avertissement assez embrouillé de mon principal astrologue, Barka Maï. C'est un homme honnête et scrupuleux dont la science m'inspire confiance dans la mesure où lui-même s'en méfie. 10

Je rêvais sur la terrasse du palais devant le ciel nocturne tout scintillant d'étoiles où passaient les premiers souffles tièdes de l'année. Après un vent de sable qui avait sévi huit longs jours, c'était la remission, et je gonflais mes poumons avec le sentiment de respirer le désert. 15

Un léger bruit m'avertit qu'un homme se trouvait derrière moi. Je l'avais reconnu à la discrétion de son approche: ce ne pouvait être que Barka Maï. 20

Donc, les écrivains contemporains utilisent le français comme un matériau variable, capable de refléter les voix multiples de la société. La norme grammaticale peut être respectée, contournée ou transgressée à des fins expressives.

## Les textes scientifiques et universitaires contemporains

Les textes scientifiques contemporains se caractérisent par :

- une grande précision terminologique,
- une syntaxe logique et hiérarchisée,
- une forte nominalisation,
- une neutralité énonciative.

A votre droite vous pouvez voir un exemple du texte scientifique (*Annales de l'Institut Pasteur.*

*Microbiologie.1986*) où on constate l'abondance terminologique, les tendances vers la dépersonnalisation,

Cent quinze nouveau-nés, ages de 31 jours au plus et hospitalisés dans deux unités de soins intensifs, ont été groupés en 6 classes d'après le diagnostic clinique (entérocologie avec ou sans examen anatomopathologique et avec ou sans pneumatose radiologique, 'colites hémorragiques', diarrhée aiguë, absence de troubles diges- tifs). Le nombre total de bactéries cultivables et le nombre de *Clostridium* ont été déterminés dans leurs selles. Dans certaines selles, on a également recherché la présence de rota- et/ou de coronavirus. Les effectifs de nouveau-nés souffrant d'entérocologies, avec ou 5

sans pneumatose, ou de colites hémorragiques dont les selles contiennent des *Clostridium* ne sont pas significativement différents de ceux des nouveau-nés sans trouble digestif, alors que les selles de nouveau-nés atteints de diarrhée aiguë contiennent moins fréquemment des *Clostridium* que celles des autres nouveau-nés. Les *Clostridium* identifiés appartiennent aux espèces *C. butyricum*, *C. perfringens*, *C. difficile*, *C. tertium* et *C. sordellii*. L'analyse des correspondances comparant la variable classe de diagnostic à 23 autres variables suggère que les variables suivantes: gémellité, poids de naissance<1900 g, âge gestationnel <35 semaines, détresse respiratoire, pose d'un cathéter ombilical et nombre de *Clostridium*>10<sup>7</sup>/g de selle à l'apparition des signes cliniques, soit entre le 8<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> jour de vie, sont liées au diagnostic d'entérocologie avec pneumatose. A l'opposé, l'absence de gémellité, un poids de naissance et un âge gestationnel élevés, l'absence de troubles respiratoires, de cathétérisme ombilical et de *Clostridium* fécaux, l'apparition des premiers signes cliniques à un âge inférieur à 8 jours, mais la présence de rota- et/ou de coronavirus dans les selles, sont liés au diagnostic de diarrhée aiguë. 10 15 20 25

Modern French 207

l'objectivité (l'emploi de *on*, voix passive, nominalisation), variation temporelle minimale.

Cependant, on observe une évolution vers plus de lisibilité et de clarté, notamment dans les sciences humaines. Le français scientifique contemporain tend à limiter les phrases excessivement longues et à rendre l'argumentation plus transparente, sans renoncer à la rigueur conceptuelle.

Un trait fondamental des textes du français contemporain est, prévisiblement, **l'absence d'un modèle textuel unique**. Chaque type de texte - médiatique, administratif, numérique, littéraire, scientifique - développe ses propres contraintes linguistiques. Ainsi, les textes du français contemporain ne visent plus à incarner une langue idéale, mais à répondre à des usages diversifiés. Donc, le français contemporain apparaît comme une langue à normes multiples, flexibles dans leurs réalisations textuelles.

## Activités pratiques

### Partie 7

**Activité 1. Repérage des notions clés.** À partir du texte du § 7.1, expliquez brièvement les notions suivantes :

1. norme linguistique multiple
2. pluralité fonctionnelle
3. variation diaphasique
4. variation diastratique
5. variation diatopique

Indiquez pour chaque notion **le facteur principal** qui la déclenche (situation, groupe social, espace, médium).

**Activité 2. Oral / écrit.** Classez les phénomènes suivants selon qu'ils relèvent principalement : a) de l'oral spontané, b) de l'écrit normatif, c) de l'écrit numérique à traits oralisés.

- phrases inachevées;
- ponctuation expressive;

- dislocations;
- nominalisation ;
- marqueurs discursifs ;
- syntaxe hiérarchisée.

### **Activité 3. Lexique : origine et diffusion**

Pour chaque mot ou expression, indiquez : 1) son origine principale ; 2) son domaine d'usage dominant (médias, oral quotidien, institutionnel, numérique).

- spoiler
- bosser
- déconfiner
- gouvernance
- clash
- meuf

**Activité 4. Néologie : mécanismes morphologiques.** Identifiez le procédé de formation des mots suivants (dérivation suffixale, préfixation, troncation, verlan) :

- numérisation
- hyperconnecté
- appli
- relou
- traçabilité
- reposer

Expliquez pourquoi ces procédés sont particulièrement productifs en français contemporain.

**Activité 5. Lexique institutionnel et euphémisation.** Analysez les expressions suivantes :

- plan social
- ajustement des dispositifs
- accompagnement des publics concernés

Expliquez le mécanisme d'euphémisation et son rôle dans le discours institutionnel contemporain.

**Activité 6. Morphosyntaxe : reformulation.** Reformulez les phrases suivantes :

- a) dans un registre écrit normatif,
- b) dans un registre oral spontané contemporain.

1. Je ne comprends pas cette situation.
2. Lorsque je suis arrivé, il était déjà parti.
3. Il a été décidé que la réforme serait appliquée.

Indiquez les transformations morphosyntaxiques effectuées.

**Activité 7. Temps verbaux et effet discursif.** Analysez les phrases suivantes :

1. Je suis rentré, j'ai vu ça hier.
2. Je rentre, je vois ça, je comprends rien.

Indiquez :

- a) le temps verbal,
- b) l'effet discursif produit,
- c) le type de discours concerné.

**Activité 8. Marqueurs discursifs.** Relevez la fonction pragmatique des marqueurs suivants dans l'oral contemporain :

- bon
- ben
- quoi
- tu vois

**Activité 9. Analyse comparative de registres (normes multiples).** On vous propose trois formulations portant sur une même situation communicative :

- a) *Dans le cadre de l'optimisation des ressources, il a été décidé de procéder à un ajustement du dispositif existant.*

b) *Le gouvernement a décidé de modifier le système pour le rendre plus efficace.*

c) *Bon, ils vont changer le truc pour que ça marche mieux.*

**Consignes :**

1. Associez chaque formulation à un type de texte ou de discours (institutionnel, médiatique, oral spontané).
2. Relevez pour chaque phrase au moins deux traits linguistiques caractéristiques (lexique, syntaxe, structures impersonnelles, oralité, registre).
3. Expliquez en quoi cet exemple illustre la notion de normes multiples du français contemporain.

**Activité 10. Synthèse.** Expliquez en quoi le français contemporain se distingue des états antérieurs de la langue par son rapport à :

- la norme,
- l’oral,
- la variation,
- les types de textes.

---

## Activités finales de synthèse et de réflexion

---

### 1. Continuité et rupture

Expliquez, à l'aide des exemples précis, en quoi l'histoire du français est marquée à la fois par la continuité et par la rupture.

### 2. Latin vs français

Citez un phénomène linguistique (phonétique, morphologique ou syntaxique) qui montre que le français ne peut pas être considéré comme un « latin dégradé ». Justifiez.

### 3. Substrat, superstrat

Expliquez pourquoi la notion de *contact des langues* est plus pertinente que celle d'« *influence extérieure* ». Appuyez-vous sur des périodes historiques.

### 4. Variation et système linguistique

Expliquez pourquoi la forte variation formelle de l'ancien français n'implique pas l'absence de règles linguistiques. Appuyez-vous sur au moins un phénomène précis (phonétique, morphologique ou syntaxique).

### 5. Changement phonétique

Choisissez un mot français moderne et retracez brièvement son évolution phonétique depuis le latin (ou le gallo-roman). Que montre cet exemple sur la régularité des changements ?

### 6. Morphosyntaxe et simplification

La disparition du système casuel est-elle vraiment une « simplification » ? Discutez cette idée du point de vue linguistique.

### 7. Écriture et langue au moyen français

Expliquez comment le développement de l'écrit au moyen français influence à la fois la stabilisation et la variation de la langue.

## **8. Orthographe et idéologie**

Pourquoi l'orthographe du français devient-elle plus complexe au moment même où la langue se stabilise ? Réfléchissez au lien entre langue et prestige.

## **9. Norme et pouvoir**

Expliquez comment la centralisation politique au XVIIe siècle a influencé la construction de la norme linguistique.

## **10. Bon usage**

La définition du *bon usage* par Vaugelas est-elle linguistique ou sociolinguistique ? Justifiez votre réponse.

## **11. Français classique et raison**

Pourquoi le français classique est-il souvent associé à la clarté et à la rationalité ? Cette association vous semble-t-elle justifiée ?

## **12. Révolution française et langue**

Expliquez en quoi la Révolution française a transformé le rapport entre langue, citoyen et État, sans transformer profondément le système linguistique.

## **13. Français moderne et scolarisation**

Quel rôle l'école joue-t-elle dans la diffusion du français moderne au XIXe siècle ? Peut-on parler d'unification linguistique totale ?

## **14. Dialectes et langues régionales**

Pourquoi les langues régionales ne disparaissent-elles pas malgré la domination du français standard ? Réfléchissez en termes d'usage et d'identité.

## **15. Français contemporain et oralité**

Expliquez pourquoi la visibilité accrue de l'oral au XXe–XXIe siècles ne signifie pas une rupture radicale avec les périodes précédentes.

## **16. Variation et norme**

Donnez deux exemples de formes du français contemporain qui relèvent de la variation et non de l'erreur. Justifiez.

## **17. Néologie**

Expliquez la différence entre emprunt lexical, néologie sémantique et réemploi discursif. Illustrez chaque cas par un exemple.

## **18. Langue et médias**

En quoi les médias et le numérique modifient-ils les usages linguistiques sans remettre en cause la structure fondamentale du français ?

## **19. Le français contemporain vs l'ancien français**

Expliquez pourquoi l'idée selon laquelle le français contemporain serait « plus simple » ou « moins correct » que l'ancien français est scientifiquement discutable.

## **20. Réflexion finale**

Selon vous, que signifie aujourd'hui « bien parler français » ? Votre réponse doit s'appuyer sur les notions de norme, usage et variation.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

1. Ayres-Bennett W., Bellamy J. (dir.). *The Cambridge Handbook of Language Standardization*. – Cambridge : Cambridge University Press, 2021. – 816 p.
2. Ayres-Bennett W., McLaughlin M. (dir.). *The Oxford Handbook of the French Language*. – Oxford : Oxford University Press, 2024. – 1056 p.
3. Carruthers J., McLaughlin M., Walsh O. (dir.). *Historical and Sociolinguistic Approaches to French*. – Oxford : Oxford University Press, 2024. – 480 p.
4. Cerquiglini B. *La Naissance du français*. – Paris : Presses Universitaires de France, 2020. – 128 p.
5. Kriuchkov H., Brytvin D. *Introduction à la philologie française: manuel*. – Kyiv : Vydavnychi dim Dmytra Bouraho, 2021. – 164 p.
6. Marchello-Nizia C., Combettes B., Prévost S., Scheer T. (dir.). *Grande Grammaire Historique du Français*. – Berlin ; Boston : De Gruyter, 2020. – 2185 p.
7. McLaughlin M. *La Presse française historique. Histoire d'un genre et histoire de la langue*. – Paris : Classiques Garnier, 2021. – 407 p.
8. Pruvost J., Duval F., Dürrenmatt J., Siouffi G., Steuckardt A. *Chronologie. L'histoire de la langue française*. – Paris : Hatier, 2022. – 320 p.
9. Stanislav O. *Histoire de la langue française*. – Loutsk : Veja-Drouk, 2021. – 68 p. – Mode d'accès : [https://evnuir.vnu.edu.ua/bitstream/123456789/20247/1/histoire\\_de\\_la\\_langue\\_fran%C3%A7aise.pdf](https://evnuir.vnu.edu.ua/bitstream/123456789/20247/1/histoire_de_la_langue_fran%C3%A7aise.pdf)
10. Wolfe S. *Syntactic Change in French*. – Oxford : Oxford University Press, 2021. – 322 p.
11. Wolfe S., Maiden M. (dir.). *Variation and Change in Gallo-Romance Grammar*. – Oxford : Oxford University Press, 2020. – 486 p.

## НОРМАТИВНО-ПРАВОВІ ДОКУМЕНТИ

1. Про Державну національну програму «Освіта» («Україна XXI століття»). Постанова Кабінету міністрів України від 3 листопада 1993 р. № 896. URL: <https://ips.ligazakon.net/document/KMP93896>
2. Указ Президента України «Про Національну доктрину розвитку освіти» 17 квітня 2002 року № 347/2002. URL: <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/347/2002#Text>
3. Закон України «Про вищу освіту» від 01.07.2014 № 1556-VII (Редакція станом на 01.01.2025). URL: <https://zakon.rada.gov.ua/laws/show/1556-18#Text>
4. Положення про організацію освітнього процесу у Київському національному університеті імені Тараса Шевченка від 2022 року. URL: [nmc.univ.kiev.ua](https://nmc.univ.kiev.ua)

---

## Annexe I. Glossaire des termes linguistiques et des notions mentionnés

---

### **Absolutisme (m)**

Régime politique fondé sur la concentration du pouvoir royal, surtout aux XVIIe–XVIIIe siècles. Il favorise la centralisation administrative et linguistique du royaume.

### **Accent mélodique (m)**

Accent fondé sur la variation de hauteur de la voix. Il est typique de langues à accent musical et s'oppose à l'accent d'intensité.

### **Accent tonique (m)**

Accent reposant sur l'intensité articulatoire. En français, il porte généralement sur la dernière syllabe du groupe rythmique.

### **Adjectifs évaluatifs (m, pl)**

Adjectifs exprimant un jugement subjectif du locuteur. Ils marquent l'appréciation positive ou négative (ex. *excellent*, *affreux*).

### **Affriquées (f, pl)**

Consonnes composées d'une occlusive suivie d'une fricative. Exemple historique : évolution de /k/ latin vers [tʃ] en ancien français.

### **Ancien Régime (m)**

Période historique allant approximativement du XVIe siècle à **1789**. Elle correspond à une forte normalisation sociale et linguistique.

### **Antériorité (f)**

Relation temporelle indiquant qu'un événement précède un autre. Elle s'exprime par des temps verbaux ou des marqueurs lexicaux.

### **Approche descriptive vs prescriptive (f)**

Opposition entre l'observation des usages réels et l'imposition de règles normatives.

### **Autonomisation phonologique (f)**

Processus par lequel un trait phonétique devient distinctif. Il conduit à la création de nouveaux phonèmes.

### **Barbarisme (m)**

Forme linguistique jugée incorrecte par rapport à la norme. Il peut concerner la prononciation, la morphologie ou le lexique.

### **Bilinguisme (m)**

Usage de deux langues par un individu ou une communauté.

### **Les Carolingiens (m, pl)**

Dynastie franque régnant du **VIIIe au Xe siècle**. Elle est liée à la réforme carolingienne et à une volonté de normalisation culturelle et linguistique.

### **Charles le Chauve et Louis le Germanique**

Petits-fils de Charlemagne et signataires des **Serments de Strasbourg (842)**. Ce texte constitue un témoignage majeur des premières langues romanes et germaniques.

**Clitiques (m, pl)**

Éléments grammaticaux sans accent propre, attachés à un mot voisin dans la phrase. En français, ce sont notamment les pronoms (*je, le, lui*).

**Codification (f) de la langue**

Processus de fixation des normes linguistiques. Il concerne la grammaire, le lexique et le style.

**Consonnes muettes (f, pl)**

Consonnes non prononcées dans la chaîne parlée. Elles peuvent marquer le genre ou le nombre (*petit, petits*).

**Contraintes linguistiques (f, pl)**

Limites internes au fonctionnement d'une langue. Elles peuvent être phonétiques, morphologiques ou syntaxiques.

**Continuum linguistique (m)**

Ensemble de variétés linguistiques sans frontières nettes. Il caractérise l'espace roman médiéval.

**Déclinaison (f)**

Système de variations morphologiques exprimant les fonctions syntaxiques. Présent en latin, il disparaît progressivement en français.

**Diachronie (f)**

Étude de l'évolution d'une langue dans le temps. Elle analyse les changements phonétiques, morphologiques et lexicaux.

**Différenciation progressive des parlers romans (f)**

Processus de diversification des variétés issues du latin.

**Diglossie (f)**

Situation de coexistence de deux variétés hiérarchisées. Exemple médiéval : **latin / langue vernaculaire**.

**Didactique (f)**

Discipline consacrée à l'enseignement et à l'apprentissage des langues. Elle étudie méthodes et pratiques pédagogiques.

**Diphthongue (f)**

Suite de deux voyelles prononcées dans un seul mouvement articulatoire au sein d'une même syllabe. Exemple : *lat. terra* → *anc. fr. tierre*.

**Discours (m)**

Production langagière située dans un contexte précis. Il dépasse la phrase et intègre des dimensions pragmatiques.

**Dislocation (f)**

Procédé syntaxique consistant à déplacer un constituant en périphérie de la phrase. Fréquent à l'oral (*Ce livre, je l'ai lu* ou *Je l'ai lu, ce livre*).

**Écart(s) (m)**

Différences par rapport à une norme linguistique. Par exemple, ils peuvent être stylistiques ou sociolinguistiques.

**Évolution linéaire et homogène (f)**

Modèle théorique postulant un changement linguistique régulier et continu. Il est aujourd'hui largement remis en question.

**Euphémisme (m)**

Atténuation d'une expression jugée brutale. Exemple : *se séparer de quelqu'un* au lieu de *licencier*.

**François Ier**

Roi de France (1515–1547). L'ordonnance de **Villers-Cotterêts (1539)** impose le français dans les actes officiels.

**Fricatives (f, pl)**

Consonnes produites par un rétrécissement du conduit vocal. Exemple : *f, s, v, z*.

**Gaule (f)**

Territoire de la France actuelle avant la romanisation. Elle constitue le cadre du **substrat gaulois**.

**Grammaticalisation (f)**

Processus par lequel un élément lexical devient grammatical. Exemple : *aller* dans le futur proche (*je vais partir*).

**Hiérarchisation lexicale (f)**

Organisation du lexique selon des niveaux de prestige. Elle reflète des facteurs sociaux et culturels.

**Hétérogène (adj.)**

Caractéristique d'un système non uniforme. Elle décrit la diversité interne d'une langue ou d'un discours.

**Intensificateur (m)**

Élément renforçant le sens d'un mot ou d'un énoncé. Exemple : *très, tellement*.

**Juxtaposition (f)**

Relation syntaxique sans marqueur de dépendance. Elle repose sur la simple mise en relation d'unités.

**Langue indo-européenne (f)**

Langue appartenant à la famille indo-européenne. Cette famille regroupe de nombreuses langues d'Europe et d'Asie, dont le latin, le grec et les langues germaniques.

**Langue vernaculaire (f)**

Langue parlée localement par la population. Elle s'oppose aux langues savantes comme le latin.

**Lexicographie (f)**

Discipline consacrée à la rédaction des dictionnaires. Elle décrit et organise le lexique.

**Lumières, le siècle des Lumières**

Mouvement intellectuel du XVIII<sup>e</sup> siècle fondé sur la raison et le progrès. Il influence la pensée philosophique et linguistique.

**Marqueur grammatical (m)**

Élément exprimant une relation grammaticale. Il peut être morphologique ou syntaxique.

**Les Mérovingiens (m, pl)**

Dynastie franque régnant du **Ve au VIII<sup>e</sup> siècle**. Période de transition entre le latin tardif et les parlers romans.

**Modalité (f)**

Catégorie exprimant l'attitude du locuteur envers l'énoncé.

**Morphologie nominale (f)**

Étude de la structure et des variations des noms. Elle concerne le genre et le nombre.

**Morphosyntaxe (f)**

Domaine étudiant l'interaction entre morphologie et syntaxe. Il analyse les formes grammaticales en contexte.

**Oral soigné vs oral spontané (m)**

Opposition entre deux types de pratiques orales. Elle dépend du degré de contrôle et de la situation.

**Oxytone**

Type d'accentuation dans lequel l'accent porte sur la dernière syllabe.

**Palatalisation (f)**

Transformation phonétique au contact de voyelles antérieures. Exemple : *cantare* → *chanter*.

**Parataxe (f)**

Organisation syntaxique sans hiérarchie explicite. Elle s'oppose à la subordination. Toute juxtaposition est paratactique, mais toute parataxe n'est pas forcément une juxtaposition.

**Patois (m)**

Parler local non standardisé. Il est souvent associé à un espace rural.

**Périphrase (f)**

Expression indirecte d'une notion par plusieurs mots. Le soleil → l'astre du jour.

**Phonologisation (f)**

Processus par lequel une différence de prononciation devient significative pour distinguer des mots. Autrement dit, un simple fait phonétique se transforme en opposition de sens. Elle modifie le système des sons.

**La Pléiade**

Groupe de poètes français du **XVI<sup>e</sup> siècle** (Ronsard, Du Bellay). Ils défendent l'enrichissement du français.

**Position faible (f)**

Position favorisant la réduction phonétique. Exemple : chute des voyelles finales non accentuées.

**Prosodie (f)**

Ensemble des phénomènes rythmiques et mélodiques de la parole. Elle inclut l'intonation et l'accentuation.

**Prothèse (f)**

Ajout d'un son au début d'un mot. Exemple historique : lat. *schola* → anc. fr. *eschola* → fr. école

**Purisme (m)**

Attitude visant à préserver la langue de formes jugées incorrectes. Elle influence la norme.

**Redondance (f)**

Répétition d'informations linguistiques. Elle peut renforcer la compréhension ou l'expressivité.

**Registre (m)**

Variété de langue liée à une situation de communication. Exemple : familier, courant, soutenu.

**Ruptures linguistiques (f)**

Moments de changement rapide dans l'histoire d'une langue. Elles modifient profondément le système linguistique.

**Salon (m), culture des salons**

Espaces de sociabilité intellectuelle aux XVIIe–XVIIIe siècles. Ils favorisent la diffusion des normes linguistiques.

**Sciences du langage (f)**

Ensemble des disciplines étudiant le langage. Elles incluent linguistique, sémiotique, pragmatique, etc.

**Sémiotique (f)**

Science des systèmes de signes. Elle analyse les mécanismes de signification.

**Signes diacritiques (m, pl)**

Signes graphiques modifiant la valeur phonétique ou grammaticale. Exemple : accents, cédille.

**Subordination (f)**

Relation syntaxique de dépendance entre propositions. Elle structure les phrases complexes.

**Substrat (m)**

Langue antérieure influençant une langue dominante. Exemple : **le gaulois** pour le français.

**Superstrat (m)**

Langue de groupes dominants influençant une langue locale. Exemple : **le franc**.

**Synchronie (f)**

Étude de la langue à un moment donné. Elle analyse le système sans référence à son évolution.

**Texte polémique (m)**

Texte visant la confrontation et la controverse. Il se caractérise par une forte subjectivité.

**Troncation (f)**

Réduction d'un mot par suppression d'un segment. Exemples : *cinéma* → *ciné*; *américain* → *ricain*.

**Triphtongue (f)**

Suite de trois voyelles dans une même syllabe. Phénomène rare et instable.

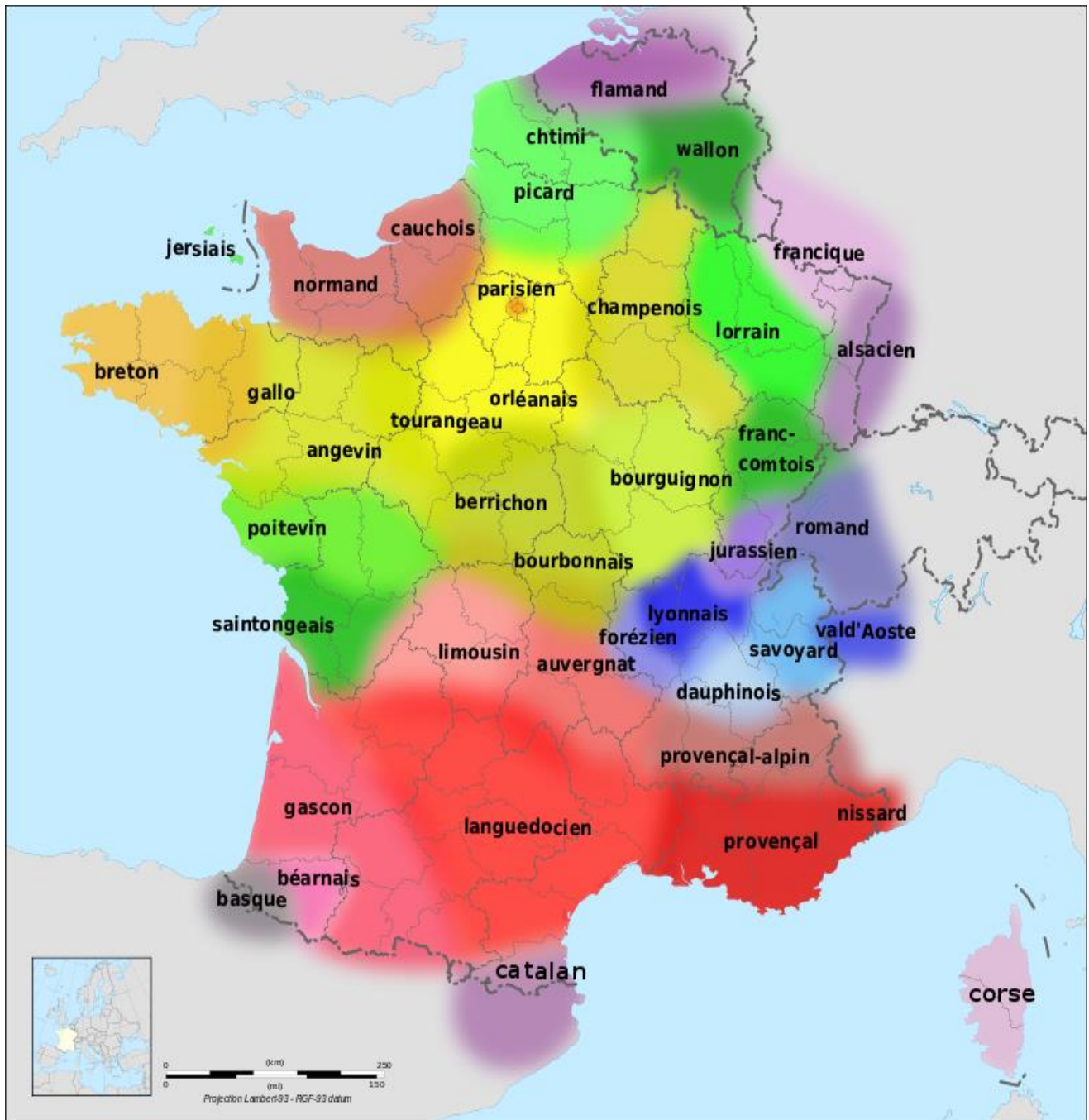
**Verlan (m)**

Procédé argotique fondé sur l'inversion syllabique. Exemple : *femme* → *meuf*.

**Voyelles atones (f)**

Voyelles non accentuées. Elles sont sujettes à la réduction ou à la chute.

## Annexe II. Langues régionales de la France contemporaine



---

## Annexe III. Frise chronologique de l'histoire de France

---

### Antiquité

- Gaule celtique (VIIIe – Ier siècle av. J.-C.)
- Gaule romaine (52 av. J.-C. – 476)

### Moyen Âge

- **Haut Moyen Âge** (Ve–Xe siècles)
  - Royaume des Francs (481–843)
    - Empire carolingien (800–843)
    - Francie occidentale (843–987)
- **Dynasties du royaume des Francs :**
  - Mérovingiens (481–751)
  - Carolingiens (751–987)
- **Moyen Âge central et tardif** (XIe–XVe siècles)
  - Royaume de France (987–1453)

#### Dynasties du royaume de France :

Royaume de France (987–1453)

- Capétiens directs (987–1328)
- Maison de Valois (1328–1589)
- Maison de Bourbon (1589–1792)

### Époque moderne (1515–1789)

- Ancien Régime (1515–1789)
- Monarchie absolue (1643–1789)

### Époque contemporaine

- Révolution française (1789–1799)
- Consulat (1799–1804)
- Premier Empire (1804–1814)
- Restauration (1814–1830)
- Monarchie de Juillet (1830–1848)
- Deuxième République (1848–1852)
- Second Empire (1852–1870)
- Troisième République (1870–1940)
- Régime de Vichy (1940–1944)
- Gouvernement provisoire de la République française (1944–1946)
- Quatrième République (1946–1958)
- Cinquième République (depuis 1958)

*Навчальне видання*

**БРИТВІН Дмитро,**

**ІСТОРІЯ ТА ДІАЛЕКТОЛОГІЯ ФРАНЦУЗЬКОЇ  
МОВИ: НАВЧАЛЬНИЙ ПОСІБНИК  
(ЧАСТИНА 1: ІСТОРІЯ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ)**

Навчальний посібник

Підписано до друку \_\_\_\_ . \_\_\_\_ . 202 \_\_\_\_ р. Формат 60x84/8. Папір офсетний.

Цифровий друк. Гарнітура Times. Ум. друк. арк. \_\_\_\_ . Наклад \_\_\_\_ .

Замовлення № \_\_\_\_\_ .

Видавництво